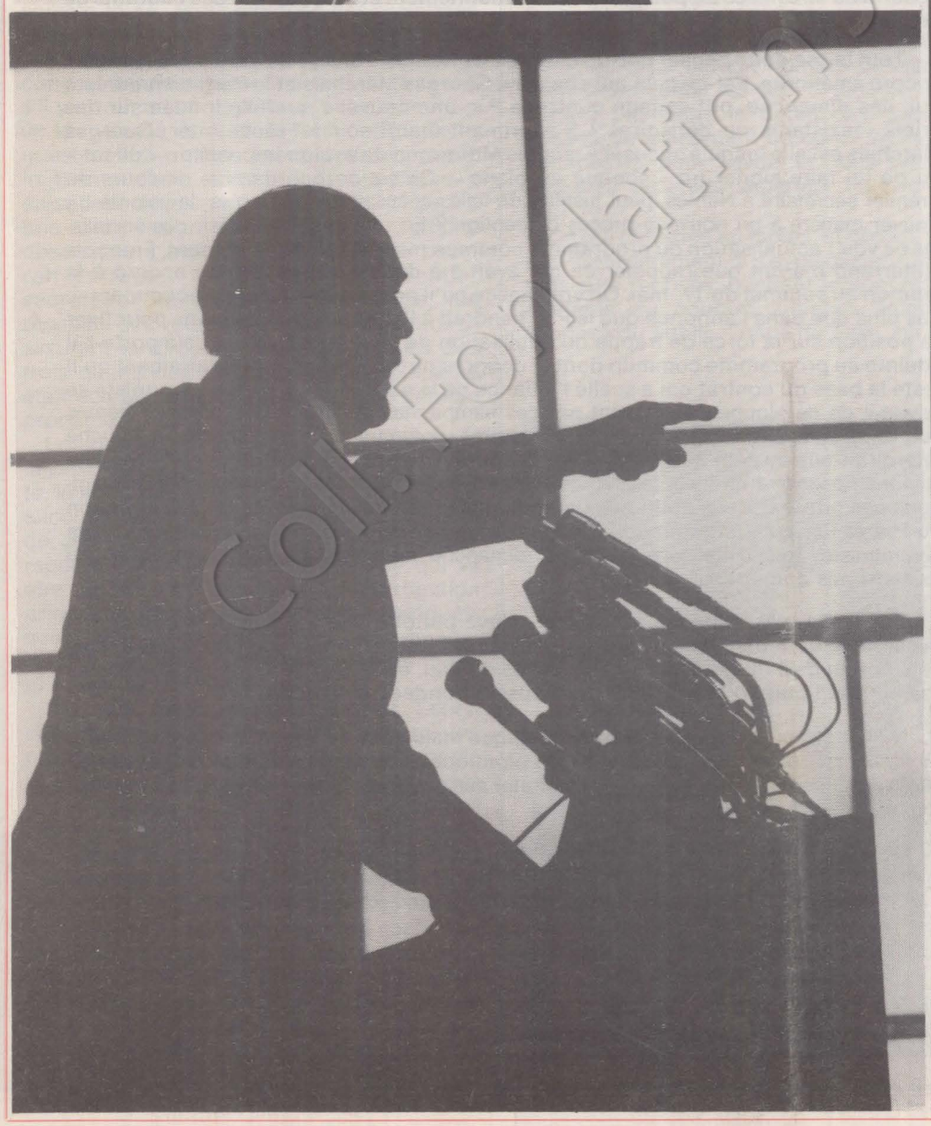
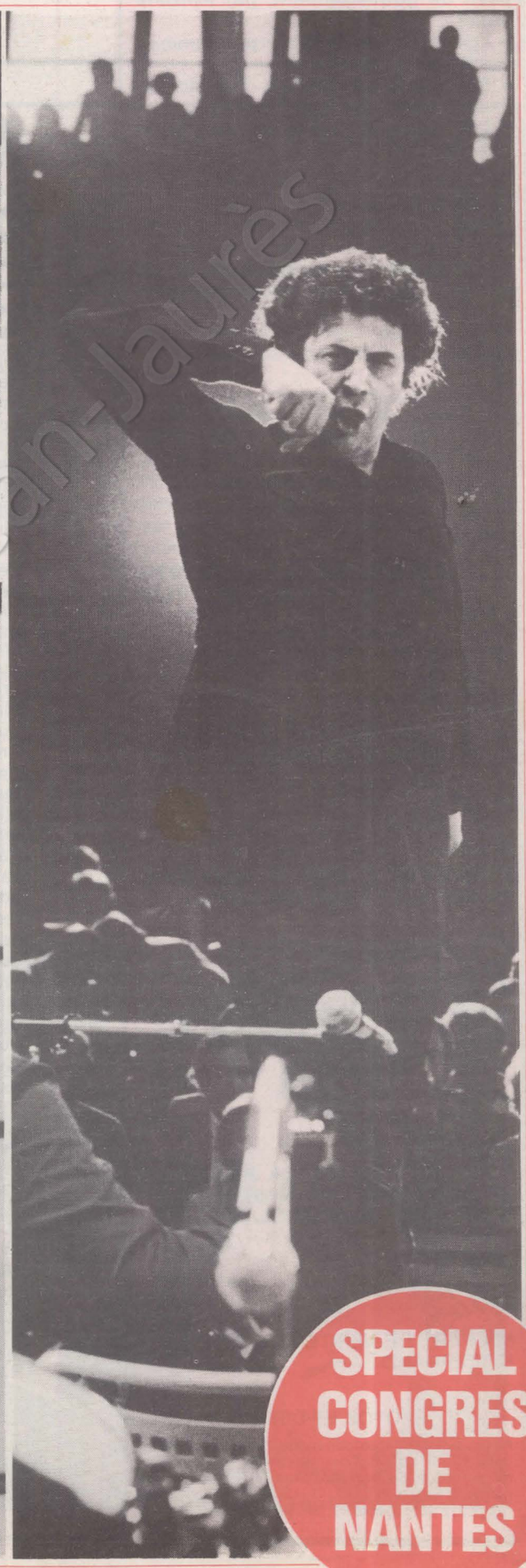
L'unité

N° 256 — 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 24 au 30 juin 1977







Coll. Fondation Jean-Jaurès

SPECIAL CONGRES DE NANTES

Sommaire

2 à 13 SPECIAL CONGRES

▸ Un parti vraiment démocratique et un parti de gouvernement, par Antoine Violet
▸ « Que la droite chiffre son programme », par François Mitterrand
▸ Socialisme : Le « modèle » français est-il exportable ?, par Guy Perrimond
▸ Les grands moments du congrès en photos.

14 PROPAGANDE : LES FANTOMES DE MICHEL BASSI, PAR SERGE RICHARD

15 ESPAGNE : 40 ANS DE FASCISME = 50 % POUR LA GAUCHE !, PAR FRANCIS PISANI

16 « LE PSOE N'A PAS FAIT LE PLEIN DE SES VOIX », ENTRETIEN AVEC LUIS YANES

20 GESTION MUNICIPALE : LES « TROUS » DU GENERAL, PAR EMMANUELE PLAS

22 SYNDICATS : LA C.G.T. SE DEMARQUE, PAR MICHELE KESPI-BACKMANN

24 VERNEUIL : LES BULLDOZERS NE PASSERONT PAS, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

25 FLAGRANTS DELITS : LA JUSTICE DE CLASSE « PRISE LA MAIN DANS LE SAC », PAR HERVE GEROLAMI

32 MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

PHOTOS ET DESSINS

A.f.p. (page 18), Barrigue (page 15), Buthaud-Rush (pages 1, 7, 12, 13), Coureuil (pages 14,25,31), Demoulin (page 26) Jean Hin (page 24), Pascal Lebrun (pages 1, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 19), Schatzberg (page 21), Solo (pages 20, 29), Viva (pages 13, 15, 17).

Editorial

RENFORCÉ, DONC "PREOCCUPANT" ?

Plus de deux cents journalistes français et étrangers ont suivi les débats du congrès de Nantes. Nous nous en réjouissons car c'est la preuve de l'intérêt considérable porté dans le monde entier à la démarche du Parti socialiste français. A travers la diversité de leurs commentaires une idée centrale revient constamment : autour de son Premier secrétaire François Mitterrand, dont l'autorité sort renforcée, le P.s. a affirmé sa vocation à être, demain, un parti de gouvernement.

C'était bien l'enjeu du congrès, et on doit donc en conclure qu'il a été réussi. On peut, certes, regretter qu'une synthèse ne soit pas intervenue entre la majorité et la minorité. Un certain nombre de militants en ont éprouvé de la déception. Mais la plupart ont compris que, compte tenu des divergences qui s'étaient exprimées au cours du débat sur des problèmes aussi importants que l'identité du P.s. au sein de l'union de la gauche, le nombre et le contenu des nationalisations, le rôle du marché dans l'économie, la construction européenne, il n'aurait pu s'agir que d'une fausse synthèse laissant subsister de dangereuses ambiguïtés. L'absence de synthèse, en revanche, ne porte nullement atteinte à l'unité du Parti. Les conclusions des deux rapporteurs de la commission des résolutions, Pierre Guidoni pour la minorité et Lionel Jospin pour la majorité, ont été, sur ce point, convergentes. On peut même espérer, après l'accord qui s'est fait sur les propositions de la Fédération du Nord, que des règles admises par tous pourront désormais être mises au point pour le fonctionnement et l'expression des courants de pensée.

Tout laisse donc penser que du congrès de Nantes, l'image du Parti socialiste sort encore améliorée. Est-ce cela qui chagrine Georges Marchais et le Parti communiste qui, dès dimanche, ont engagé contre le P.s. une nouvelle querelle fondée sur des griefs inexistants ou dérisoires ? S'exprimant mardi soir à France-Inter, Georges Marchais est allé jusqu'à accuser François Mitterrand de vouloir imposer un « diktat » ou de lui faire signer un « chèque en blanc ». Qu'est-ce qui, dans le discours du Premier secrétaire à Nantes, peut justifier de telles accusations, si ce n'est la volonté d'y trouver matière à un nouveau procès d'intention ? En renouvelant le désir des socialistes de voir l'actualisation du programme commun menée à bien rapidement, François Mitterrand n'a fait que rappeler ce qui avait été décidé d'un commun accord à la réunion au sommet du 17 mai. On voit mal ce qu'il peut y avoir là de « préoccupant ». Pas plus que dans l'annonce que le P.s. tiendrait à l'automne des réunions pour fixer sa position sur la force de frappe ou l'utilisation de l'énergie. En quoi cela porte-t-il atteinte au programme commun dont le congrès de Nantes a rappelé clairement qu'il reste la base du contrat qui a scellé l'alliance de la gauche ? Le Parti communiste se prive-t-il de développer, et souvent par des campagnes publiques, ses propres thèmes qui vont parfois bien au-delà du programme commun ? Et l'union de la gauche interdirait-elle au seul Parti socialiste de poursuivre une action autonome ? Nous ne voulons pas croire que telle est la pensée de Georges Marchais, comme nous n'imaginons pas que le Bureau politique du P.c.f. puisse sérieusement imputer à la direction du P.s. le fait qu'il ait manqué quelques centaines de voix au total à des candidats communistes lors d'élections partielles, dimanche dernier, dans deux communes où existent des contentieux locaux.

Tout cela n'est pas très sérieux et relève plutôt d'une volonté de « casser » la dynamique dont bénéficie normalement le P.s. à l'issue de son congrès. Nous avions déjà connu cela au lendemain du congrès de Pau, en février 1975, où les socialistes avaient fait l'objet d'accusations tout aussi infondées qu'aujourd'hui.

Nous ne prenons pas la chose au tragique mais nous ne voyons pas bien l'intérêt qu'il y aurait à développer une nouvelle polémique à gauche immédiatement exploitée par la « majorité » pour tenter de dissimuler ses propres déchirements et son impuissance à les surmonter.

C'est dans cet esprit que le Comité directeur, après avoir réélu, mercredi après-midi, le Premier secrétaire et les instances dirigeantes du Parti, a donné mandat au Bureau exécutif de faire connaître son sentiment au Parti communiste.

CLAUDE ESTIER

SPECIAL CONGRES DE NANTES



UN PARTI DE GOUVERNEMENT

Mitterrand a gagné », « Mitterrand seul maître à bord », Mitterrand impose sa ligne », « Autorité accrue de Mitterrand », « Mitterrand se taille un parti de gouvernement », « Mitterrand impose sa loi dans la perspective d'une victoire électorale de la gauche ». Tels étaient lundi quelques-uns des titres par lesquels la grande presse parisienne tirait la conclusion du congrès de Nantes.

Conclusion fortement personnalisée, et, somme toute, assez éloignée des prémisses posées quelques jours plus tôt par les mêmes journaux, pour lesquels l'enjeu principal du congrès paraissait être la question de savoir s'il y aurait ou non synthèse entre le motion de la majorité et celle de la minorité. Cette question avait même fourni précédemment le thème d'une sorte de psychodrame à épisodes : dans un premier temps, croyant à une progression de la minorité certains observateurs avaient imaginé qu'elle pourrait entraîner la démission du Premier secrétaire : dans un second temps, les résultats des votes fédéraux étant connus et assurant la direction nationale de plus des trois quarts des mandats, cette éventualité était écartée et la synthèse donnée comme probable.

Lorsque, dans l'immense hall du palais de la Beaujoire à l'acoustique un peu défaillante, le congrès s'ouvre vendredi matin par les allocutions de bienvenue d'Alain Chenard et de Jean-Claude Routier-Leroy, puis par le rapport d'activité de Pierre Mauroy qui va être adopté à l'unanimité, l'interrogation principale de chacun des 1 500 délégués, quelle que soit sa préférence personnelle, est bien celle-ci : synthèse ou pas synthèse et à quelles conditions ?

Au nom de la majorité, Claude Estier, chargé de présenter la motion 1, apporte une première réponse quand, après avoir rappelé le passage de cette motion proposant des règles précises pour le fonctionnement des courants de pensée, il souligne qu'à partir d'un accord sur ces règles la synthèse pourrait être recherchée sur la base de choix politiques convergents sur quelques problèmes essentiels : l'identité du Parti socialiste, sa place dans l'union de la gauche et par rapport au mouvement populaire qui porterait demain celle-ci au pouvoir ; l'analyse de la crise économique et les solutions que nous proposons pour en sortir, le nombre et le contenu des nationalisations, les rapports entre le Plan et le marché, soit un ensemble de problèmes liés à l'actualisation du programme commun ; enfin l'Europe et la place de la France dans la communauté internationale. Trois grands thèmes politiques, donc, qui font apparaître d'emblée que la recherche de la synthèse n'est pas liée qu'à une question de fonctionnement interne du Parti.

Pierre Guidoni, porte-parole de la motion 2, semble se placer sur le même plan quand il proclame la nécessité de procéder en commun à un certain nombre de clarifications et de définir les convergences. Mais il n'entre pas dans le détail des questions posées, se contentant de conclure : « Nous sommes là pour savoir si nous pourrons passer à un stade supérieur de l'unité du Parti ».

Ce qui confirme au moins, et dès le départ, que contrairement à ce qu'allaient crier à plusieurs reprises, pendant le congrès, des militants du courant 2 venus emplir les tribunes du public, l'unité du Parti, synthèse ou pas synthèse, n'était de toute façon pas en cause.

Cela apparaissait tout aussi bien dans les réunions de chacun des deux courants qui se tenaient vendredi en fin d'après-midi. Dans l'une comme dans l'autre, les avis exprimés étaient partagés. Chez les militants du courant majoritaire, les partisans de la synthèse opposant surtout des arguments d'ordre sentimental à ceux de caractère politique avancés par ceux qui s'y montraient hostiles.

Premier échange sans conclusion à partir duquel la commission des résolutions ne pouvait que siéger brièvement pour organiser les débats du lendemain autour des grands thèmes dégagés au cours de la présentation des motions.

C'est bien ainsi, après l'adoption de quelques modifications des statuts — notamment sur le quota réservé aux femmes porté à 15 %, sur la désignation après avis du Bureau exécutif du candidat à la mairie de Paris, sur l'élection des dirigeants du M.j.s. — que les choses s'engagent le samedi en fin de matinée.

Le premier débat porte sur les nationalisations avec les interventions de Laurent Fabius pour la majorité et de Christian Pierre pour la minorité, puis de Michel Rocard, qui analyse avec précision ce que signifie la politique économique définie dans le programme commun qui est lui-même une syntèse entre deux cultures politiques françaises, l'une jacobine et étatique, l'autre

→



SPECIAL CONGRES DE NANTES

décentralisatrice et régionaliste. Les nationalisations, ajoute Rocard, sont l'outil privilégié de la politique industrielle de la gauche. Quant au marché, il faut reconnaître sa vocation sous peine d'aboutir à un modèle de développement bureaucratique qui constituerait la faillite de l'expérience socialiste en France.

Après Pierre Bérégovoy, dont l'intervention est consacrée à faire le point des travaux d'actualisation du programme commun, c'est Jean-Pierre Chevènement qui répond à Michel Rocard dans la seconde partie de son intervention, la première étant consacrée à la justification de l'action du Ceres. Il reconnaît que c'est sur le terrain économique que la gauche pourrait se briser et qu'il ne faut pas retenir un taux de croissance trop bas qui rendrait impossible la réduction du chômage et l'application des mesures sociales prévues dans le programme commun. Quant au marché, dit Chevènement, il continuera à concerner 80 % des entreprises privées, mais il n'est pas possible qu'il demeure le régulateur global de l'économie. Il admet cependant que François Mitterrand ait besoin d'« une marge de manœuvre tactique », et il ajoute : « Nous lui faisons confiance. Pour les grandes choses,nous serons toujours avec lui. Mais personne ne doit se considérer comme propriétaire de ce parti. Pour notre part nous sommes orêts à une nuit du 4 Août des courants et d· s sous-courants ».

Affirmation qui ne réussit pas à convaincre Gaston Defferre, qui réplique aussitôt : « Je préférerais que, plutôt que de lui rendre hommage à la tribune du congrès, on lance moins d'attaques contre François Mitterrand dans la presse, à la radio, et à la télévision. Il ne faut pas dire « oui » pour la synthèse et « non » le lendemain dans le Parti ».

On passe ainsi au second débat sur les rapports entre le Parti et le mouvement populaire, thème des interventions de Charles Josselin, député des Côtes-du-Nord, de Gilbert Declercq, secrétaire de la C.f.d.t. des Pays de Loire, de Louis Mermaz, qui dénonce le « vide idéologique de ceux qui croient être la gauche du P.s. », de Jean Poperen qui souligne qu'il n'est de l'intérêt d'aucun militant de mettre en cause la direction du Parti, de Jacques Fournier qui affirme au nom de la minorité que celle-ci est prête à « renoncer à tout ce qui constitue un parti dans le Parti et à prendre pour base d'accord la motion de synthèse de la Fédération du Nord ».

Lorsque se réunissent à nouveau les militants de chacun des courants, vers 20 h samedi, ils ont donc entendu un débat politique particulièrement sérieux au cours duquel ont été abordées de grandes questions qui se posent à la gauche et donc au Parti socialiste dans la perspective de l'accession au pouvoir. Même s'il a été interrompu à deux reprises, par le salut aux délégations étrangères, puis par l'arrivée de Felipe Gonzalez, événement dont la haute signification politique ne pouvait échapper à personne, ce débat qui reprendra le dimanche matin, notamment avec les interventions de Christiane Mora sur les problèmes énergétiques, d'Edmond Hervé sur l'unité du Parti, de Georges Sutra sur les questions agricoles, de Gilles Martinet sur le mouvement des masses, de Jean-Pierre Cot et de Didier Motchane sur l'Europe, a témoigné de l'esprit de responsabilité des socialistes. Peut-être pouvait-on le souhaiter plus ample — plusieurs dizaines d'orateurs inscrits ont dû renoncer à la parole faute de temps — mais il est pour le moins injuste d'affirmer, comme l'ont fait certains journaux, que le congrès de Nantes ne s'est préoccupé que de problèmes internes en délaissant ceux qui sollicitent aujourd'hui les préoccupations des Français.

Au moins ce débat avait-il fait apparaître qu'au-delà d'un accord possible sur les questions de fonctionnement et d'expression des courants de pensée, il y avait bien sur les grands thèmes évoqués deux lignes en présence et plus précisément encore deux logiques politiques. C'est sans doute la raison pour laquelle, à la réunion des militants majoritaires, les partisans de la synthèse étaient moins nombreux que la veille. Ce qui constituait une indication — dont François Mitterrand lui-même résumait les différents éléments en ajoutant que le problème de la synthèse ne lui paraissait « ni intéressant ni sérieux » — pour les délégués du courant 1 à la commission des résolutions.

Il restait à celle-ci à siéger pendant près de 6 heures dans la salle du conseil municipal, à la mairie, pour constater d'une part l'accord général sur la base de la motion du Nord et pour entendre les délégués du courant 2 présenter une série de 23 amendements à la motion 1 tirés soit de leur propre motion, soit de textes précédemment adoptés par le Parti. Tous amendements, à l'exception de deux d'importance secondaire, repoussés par 46 voix contre 15. Au terme de ce marathon, Pierre Guidoni demanda si un accord sur la motion 1 ainsi pratiquement inchangée impliquait la participation de la minorité à toutes les instances dirigeantes nationales et fédérales. Ce à quoi Pierre Mauroy répondit par l'affirmative.

Une suspension de séance ne permettait pas aux délégués du courant 2 de fournir une réponse qu'ils souhaitaient reporter au dimanche matin afin de pouvoir consulter les militants de ce courant, ce qu'ils firent brièvement avant de déclarer à la commission des résolutions réunie une dernière fois qu'il ne leur paraissait pas possible d'accepter le ralliement à la motion 1.

Restait à expliquer ces conclusions à l'ensemble du congrès. Ce que firent successivement Pierre Guidoni et Lionel Jospin, immédiatement après le long discours de François Mitterrand traitant successivement de la majorité (**voir pages 5,6 et 7**), des rapports avec nos partenaires et enfin du P.s. lui-même et de ses perspectives.

Guidoni, en affirmant que s'il n'y avait pas eu synthèse, c'est parce qu'il n'y avait pas volonté de synthèse, mais en reconnaissant que des différences réelles existaient sur plusieurs points entre majorité et minorité ; Jospin en rendant compte de façon plus précise des travaux de la commission et soulignant qu'étant donné les divergences exprimées « le congrès se terminait d'une façon politiquement saine en refusant une fausse synthèse ».

Et l'un et l'autre confirmaient que l'absence de synthèse ne mettait pas en danger l'unité du Parti. Pierre Guidoni, s'adressant à la majorité : « Vous avez demandé la confiance du Parti, vous l'avez obtenue... Vous demandez la discipline dans l'exécution, elle sera sans faille... Dans quelques mois, au nom de notre parti tout entier, vous allez demander la confiance du pays. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, à notre rang de militant, chacun à son poste, pour que notre parti l'obtienne ». Et Lionel Jospin, concluant son intervention : « L'unité a progressé à l'occasion de ce congrès, qui a établi la ligne politique du Parti pour deux ans, qui a permis de cerner un certain nombre de différences entre nous, qui a défini les moyens de mieux fonctionner ensemble ».

Conclusion déroutante peut-être pour ceux qui comprennent mal — ou qui ne veulent pas comprendre — ce qu'est le Parti socialiste. C'est un universitaire américain, très averti de la politique française et venu spécialement suivre les travaux de Nantes, qui résumait ainsi ses impressions : « J'ai découvert ici les deux qualités qui expliquent le succès de votre parti : c'est un parti démocratique où les divergences d'opinion peuvent s'exprimer ouvertement et en toute liberté ; c'est un parti de gouvernement avec un leader de grande stature entouré d'une équipe capable d'assumer les plus hautes responsabilités ». Faut-il en conclure que les observateurs étrangers, considérant les choses avec plus de recul, ont mieux compris que certains journalistes français, regardant par le petit bout de la lorgnette, que le congrès de Nantes a marqué une date importante dans la marche des socialistes et de la gauche tout entière vers le pouvoir ?

ANTOINE VIOLET



Louis Mermaz, André Boulloche et Edmond Hervé.



Michel Rocard.



Claude Estier et Pierre Guidoni.



Edith Cresson.



Pierre Mauroy et Alain Chenard.

L'enregistrement intégral sur cassette du discours de François Mitterrand à Nantes, est en vente au Bureau national d'adhésion du P.s. 7 bis, place du Palais-Bourbon 75007 Paris.

Vous pouvez le commander dès maintenant, en envoyant un chèque ou un mandat libellé au nom de Charles-Emile Loo. Prix de l'enregistrement (2 h 15) : 20 F.

D'autre part, le texte intégral du discours sera publié très prochainement en brochure.

"QUE LA DROITE CHIFFRE SES PROMESSES"

Nous publions ci-dessous les principaux extraits de la première partie du discours de François Mitterrand à Nantes, dans laquelle il a rappelé la responsabilité du Parti socialiste face à la majorité au pouvoir et mis celle-ci au défi de chiffrer ses promesses.

La responsabilité du Parti socialiste l'oblige à rester fidèle à lui-même et l'oblige en même temps à rester fidèle à l'histoire de la France, c'est-à-dire à donner toutes les chances au futur gouvernement de la gauche pour qu'une génération tout entière ne se fasse pas par la suite rejeter par notre peuple.

Observons ce qui se passe autour de nous.

Je ne dirai pas que c'est encourageant, mais j'emploierai cette formule d'une façon qui pourrait paraître ironique en disant que nous avons au moins une garantie : impossible de faire plus mal que ceux qui nous gouvernent. Echec partout : politique intérieure, économique, sociale, administrative, technique, politique extérieure. Et comme on ne peut supposer que ceux qui ont la responsabilité du pouvoir, président de la République, Premier ministre, gouvernement, haute administration n'ont pas les qualités intellectuelles ou les compétences requises pour gouverner convenablement, c'est que le mal est ailleurs... c'est que leur politique est mauvaise. Je dirai même que plus ils seraient capables, plus ils seraient compétents, mieux encore serait démontré que leur politique est mauvaise. La droite s'est attribué une sorte de monopole de connaissance dans les problèmes économiques... Avec une sorte de clin d'œil : voyez comme nous avons su faire nos affaires... nous saurons bien faire les vôtres ! Il se révèle que si, généralement, ils savent faire leurs affaires, ils ne savent pas faire les nôtres !

Comme si les doctrines libérales qui les inspirent, et cela est bien conforme à nos analyses, avaient soudain atteint le point de non retour à partir duquel tout meurt, se dessèche, dépérit. Aucune réponse n'est apportée.

Nous assistons aujourd'hui, en cette dernière partie du XXème siècle, à la fin de la philosophie qui a sous-tendu l'économie libérale.

Les socialistes l'emporteront, je le crois, et, quand ils ne l'emporteraient pas, les tenants de l'économie libérale seraient contraints de mentir à leur propre doctrine, et d'organiser le contraire : protectionnisme, centralisme, monopoles, dirigisme ! Telle est la loi inéluctable du capitalisme tel qu'il a été décrit par les premiers théoriciens socialistes. Nous en sommes là !

Il n'y a pas d'issue pour la société libérale : ou bien être vaincue par nous, ou bien être vaincue par elle-même !

MM. Giscard d'Estaing et Barre en apportent la démonstration quotidienne ! Existe-t-il, en France, meilleurs prototypes — du type prototypes malheureusement invendables ! — d'une certaine façon d'être de la grande bourgeoisie, de la technocratie et de certains milieux intellectuels sans imagination ? Est-il meilleurs prototypes, puisqu'ils disposent des dons, de l'intelligence, qu'ils ont été formés à toutes les disciplines de la compétence... enfin, celles que l'on apprend dans les écoles supérieures, qui ne correspondent pas toujours — on le voit — à la compétence sur le terrain ou à la connaissance des hommes ?

Quel est le résultat ? →

SPECIAL CONGRES DE NANTES

Tel que j'ai pu étudier la courbe probable de l'économie française, je dis que ni la production industrielle, ni la consommation, ni l'emploi, ni les prix ne connaîtront au cours de l'année actuelle un progrès dans le sens véritable du mot progrès. Nous nous retrouverons, au début de 1978, dans une situation économique qui, contrairement aux espoirs entretenus par la propagande officielle, ne permettra pas la relance du moteur économique à partir de laquelle, de quelque théorie qu'on se réclame, la France, les Français et, particulièrement, les travailleurs, pourraient espérer sortir de la crise.

Echec sur tous les plans !

On me dira : non, pas pour le franc, pas pour le commerce extérieur.

Le commerce extérieur est moins déficitaire qu'il ne l'était. Il est probable que nous connaîtrons quelques mois pendant lesquels il sera bénéficiaire. Cela ne sera pas suffisant pour empêcher un déficit global — ne parlons pas du déficit des comptes qui, lui, restera très lourd — qui, de toutes manières, dépassera plusieurs milliards.

Mais il faut bien prendre garde à cette réalité, à savoir que ce progrès n'est pas dû surtout au développement de nos exportations, mais bien davantage à l'assèchement de nos importations, dans la mesure exacte où, ayant cessé de fonctionner, notre machine économique réclame moins d'aliments à l'extérieur. Ce qui revient à dire que, dans une situation « idéale » — ce mot étant employé entre guillemets — on pourrait imaginer un commerce extérieur nettement bénéficiaire dans l'inanité et dans le sommeil général !

La politique déflationniste produite par le gouvernement correspond aux plus vieux schémas. On nous dit : « Poincaré », moi, je réponds : « Laval » ! Je fais naturellement référence à l'expérience économique et financière du gouvernement Laval à la veille du Front populaire.

Le gouvernement ne dispose aujourd'hui de la confiance de personne, sauf, en surface, du bout des lèvres, celle du grand capital. Je veux dire que le grand capital est prêt à faire pleine confiance à ceux qui nous gouvernent, mais n'est pas prêt à leur consentir les sacrifices qui leur permettraient d'esquisser une réussite ! C'est-à-dire qu'il ne leur fait pas confiance !

Recherchez toutes les autres catégories sociales, tous les groupes socio-professionnels : vous n'en trouverez aucun. Tout au plus, le choix de certains d'entre eux est-il favorable au gouvernement et à la majorité parlementaire dans l'exacte mesure où ils sont hostiles à la gauche.

Désormais, ceux qui nous gouvernent ne disposent plus d'une confiance qu'a contrario ! Ce n'est pas l'assemblage d'éléments positifs, c'est l'addition de négations qui, dans certaine formule grammaticale, aboutit à former une affirmation !

Je mets en garde les Françaises et les Français contre la poursuite d'une politique qui conduira notre pays à la léthargie, qui condamnera les millions d'entre eux les plus pauvres ou les plus exploités, à supporter, et eux seuls, le poids des charges et des sacrifices.

Je dis aux catégories intermédiaires, anciennes ou nouvelles classes moyennes, qu'elles se tromperaient si elles pensaient que leur adversaire principal est le socialisme, qui cherche la justice, qui veut que l'économie fonctionne et qui est prêt, lorsqu'elle ne fonctionne pas, à assumer les charges de la solidarité sociale. Leur intérêt n'est plus du côté des maîtres économiques du pouvoir, qui ne le sont que parce qu'ils ont assis leur puissance sur la destruction du tissu social des petits, des moyens, ou des faibles !

Ne tombons pas dans les confusions. Le Parti socialiste ne peut pas être un parti « attrape tout » ! Ce serait déjà bien beau s'il attrapait tous les socialistes réels ou virtuels !

Le Parti socialiste a une définition du front de classe qui l'éloigne évidemment des premières analyses reposant sur la classe ouvrière telle qu'on la concevait dans les années 1880. Sans retirer rien à la classe ouvrière, puisqu'elle fut historiquement la première, par son nombre et par son malheur, à prendre conscience de sa force et, donc, de sa capacité d'apporter les intelligences et les énergies neuves pour transformer en profondeur notre pays, il n'en reste pas moins que notre analyse du front de classe ne peut être identifiée à ce que d'autres appellent, dans le langage toujours difficile des socialistes, l'interclassisme. C'est-à-dire une sorte de confusion entre la notion de classe, à laquelle nous sommes fidèles et la notion de masse, à laquelle nous ne sommes pas insensibles mais qui ne représente aucunement, pour nous, une explication ni sociologique ni politique.

En ce sens, on pourrait dire que nous nous situons entre l'explication du Parti communiste français, je veux dire l'explication première, non pas l'explication seconde — après tout, c'est à nos camarades de s'arranger entre eux sur le plan de la rigueur intellectuelle pour aligner deux notions qui, jusqu'ici, ne se sont pas rejointes, à savoir la rigueur d'explication sur la classe ouvrière, d'une part, et d'autre part le flou artistique de l'union du peuple de France... — nous nous situons donc entre l'explication du Parti communiste français et l'explication du Parti communiste italien. Le Parti communiste français reste en théorie rigoureusement fidèle aux explications de la fin du dernier siècle, le Parti communiste italien dispose aujourd'hui d'une pratique exactement inter classiste, où chacun, bien entendu, reconnaît les siens... sauf quelquefois les socialistes !

Voilà où nous en sommes. Donc, lorsque je fais appel à d'autres catégories sociales — celles qui ont été retenues par tous nos textes de base, de façon d'ailleurs unanime — je ne fais pas la confusion.

De plus en plus, c'est le monde des travailleurs, à partir de la classe ouvrière, avec tous ses développements dans le secteur tertiaire, c'est le monde des salariés, c'est le monde des travailleurs paysans, c'est la masse des producteurs, qui représentent la base sur laquelle les socialistes entendent engager les fondements de la société socialiste.

Mais nous prenons en charge les autres, puisque nous prétendons gouverner, et nous devons leur rendre droit et capacité d'existence.

Nous ne sommes pas un Parti « attrape tout ». Il y a deux catégories de Français qui ne peuvent pas devenir socialistes : les exploiteurs et tous ceux qui, en dépit de leur situation sociale et de leur position économique d'exploités, continueraient, culturellement, sentimentalement ou traditionnellement, de préserver ou de maintenir les structures de la domination capitaliste.

Sans tomber dans la confusion de l'interclassisme, sans prétendre que le Parti socialiste puisse être le parti de tous les Français, hors quelques exceptions, nous devons développer une stratégie qui est une stratégie de responsabilités et de gouvernement, à savoir que tous ces Français-là doivent se sentir garantis et protégés dans leur existence et dans leurs espérances par un Parti socialiste qui, au demeurant, annonce la couleur et dit clairement et par son programme et par le programme commun ce qu'il entend faire pour eux et pour les autres, sans démagogie, sans souci de plaire, sinon à la vérité.

J'ai dit que notre situation est aisée. C'est vrai que si elle est forte aujourd'hui, cela n'est pas dû qu'à nos mérites. Nous avons été aidés par les erreurs de nos adversaires. Ils ont montré aux Français qu'ils n'étaient pas en mesure de dominer la crise, d'établir la justice, l'égalité, de promouvoir la jeunesse et d'offrir à la France la place qui lui revient dans le monde.

Alors, les Français le sentent, en souffrent et se retournent vers nous, même lorsqu'ils ne sont pas convaincus que nous serons en mesure encore de faire mieux ; de toute façon, ils veulent rejeter vers le passé des choses tristes ce qu'ils sont en train de vivre.

Au moment même où l'on constate l'échec de la majorité parlementaire, de son gouvernement, sur le plan de l'économie, on assiste à son échec sur le plan des institutions. A l'espérance de décentralisation de responsabilités et, selon ce que nous pensons nous, d'autogestion, il est répondu par un excès de centralisme et tous ceux d'entre vous, de plus en plus nombreux, qui sont devenus des élus municipaux ou départementaux le savent.

On ne s'est pas encore éloigné de l'ère napoléonienne que l'on peut observer aussi dans le domaine de l'information. N'insistons pas : nous avons encore eu à nous plaindre hier, de certains abus...





Nous avons des groupes qui travaillent sur le futur statut de la télévision et de la radio. Nous maintenons, nous, la nécessité d'un monopole comme nous comprenons le monopole, c'est-à-dire dégagé des pressions des partis au pouvoir. Mais, je le dis solennellement ici, si nous l'emportons au mois de mars, je garantis en mon nom, je l'espère au vôtre, je l'espère au nom de la gauche tout entière, cela n'a pas été délibéré, je garantis que devant toutes déclarations du nouveau chef de gouvernement et de ses ministres, l'opposition aura toujours le droit de réponse.

L'une des personnalités de l'actuelle majorité parlementaire, déléguée ou secrétaire à je ne sais quoi du R.p.r., député de la Dordogne et doué d'une qualité rare à savoir le manque de franchise lorsqu'il s'adresse à nous et la franchise lorsqu'il s'adresse aux siens, a déclaré récemment : si nous voulions faire un programme commun, il serait squelettique !

En effet, lançons le défi. Les partis au pouvoir seront-ils capables de proposer, face au programme commun, un programme de la droite ? Qu'ils le fassent. Ce sera clair. Je demande qu'ils le fassent dans l'intérêt de la démocratie

Car, de ce point de vue, c'est désespérant. J'avais écrit moi-même, il y a quinze jours, dans un article de « l'Unité » : maintenant que M. Chirac a en poche ce qu'il voulait — des élections primaires au scrutin d'arrondissement ce qui lui permet d'en découdre partout avec ses adversaires giscardiens — il va être gentil ! Erreur d'appréciation complète. C'est justement le samedi suivant le jeudi où j'avais écrit cela qu'il s'est permis de me détromper, en lançant le brûlot de la motion d'ajournement sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

Voilà maintenant de nouveau, qu'il n'est question, paraît-il, que de se réconcilier... Vous connaissez ces histoires de l'Antiquité où, dans le bouquet de fleurs ou derrière le baiser, il y avait l'aspic, le serpent, dont la piqûre était mortelle.

Mais puisqu'ils ne veulent pas faire leur programme commun de la droite, nous allons le leur faire ! Et, comme nous savons retenir les leçons qu'on nous donne et que nous ne voulons pas qu'ils se trouvent en situation diminuée par rapport à nous, il faut que le combat soit loyal et ouvert. Nous le chiffrerons ! Que dis-je ? Je l'ai déjà fait !

J'indique dès maintenant au congrès socialiste et, par-delà le congrès socialiste, à l'opinion française que j'ai scrupuleusement — nous le publierons — relevé la totalité des promesses émises simplement depuis trois ans par les partis responsables, y compris par le président de la République, des promesses qui les engagent.

Le programme commun squelettique de la droite, une fois chiffré, provoquera un déficit des finances publiques en 1978 de 55 milliards, en 1980 de 117 milliards, en 1982 de 154 milliards ! Compte non tenu des promesses qui interviendront d'ici les élections.

Cela revient à dire que les promesses de M. Giscard d'Estaing, de M. Barre et de M. Chirac rassemblées — j'ai retiré de ce calcul les promesses qui n'incomberaient qu'à l'un d'entre eux, ou les promesses vagues, inchiffrables mais qui n'en sont pas moins faites — aboutirons dans cinq ans à 154 milliards de déficit de dépenses publiques non compensées, à moins de doubler encore un peu plus les impôts sur le revenu.

C'est l'assurance de la déroute financière, c'est le franc en chute libre face à un dollar correspondant à 7 F à la même époque, et face à un mark correspondant à 3 F.

C'est une inflation, et j'ai choisi le chiffre le plus faible, d'un minimum de 15 %. Les spécialistes financiers qui m'entendent trouveront que j'exagère dans la modestie. C'est la crédibilité internationale de la France en cause, c'est l'incapacité pour la France de supporter ses engagements dans le cadre du Marché commun.

La droite ne m'a pas désigné pour chiffrer son programme. Elle conteste, elle va contester, elle dit non ? Eh bien ! qu'elle le fasse, qu'elle publie et, quand elle aura publié, nous chiffrerons de nouveau.

coll. Fondation Jaurès

SPECIAL CONGRES DE NANTES

SOCIALISME: LE "MODELE" FRANCAIS EST-IL EXPORTABLE ?

« Vous nous aidez déjà plus que vous ne croyez. En existant, tout simplement. Car aujourd'hui les peuples d'Amérique latine, par exemple, peuvent sortir du choix, parfois dramatique que durant des décennies ils étaient obligés de faire dès lors qu'ils luttaient contre l'impérialisme : s'appuyer — ce qui était difficile — sur la social-démocratie ou sur Moscou. Et si, passant de l'opposition au pouvoir, vous demeurez ce que vous êtes, chez nous les choses iront beaucoup plus vite qu'aujourd'hui ». C'est Ruben Berrioz Martinez, président du Parti pour l'indépendance de Puerto-Rico, qui me résumait ainsi le sentiment de la plupart des invités du tiers monde au congrès de Nantes.

Quelques heures plus tard, François Mitterrand, à la tribune, affirmait que quelque chose de nouveau était né : « Je dis que le devoir du Parti socialiste, tel qu'il est aujourd'hui dans l'opposition, tel qu'il serait demain avec certains des siens au gouvernement — étant entendu qu'il faut distinguer la responsabilité gouvernementale de la vie du Parti — est d'aider les mouvements révolutionnaires d'indépendance partout où cela sera possible ». Ces deux phrases ne sont pas des questions-réponses, des vœux pieux et des promesses de congrès. Elles résument un des aspects importants du congrès de Nantes, rarement évoqué par la presse — là, il n'y avait pas d'affrontement — symbolisant le projet de la gauche française et prouvant que celui-ci est « global».

Le nombre de délégations étrangères, leur représentativité ne sont pas un hasard. Certes, la possibilité d'une prochaine victoire électorale de la gauche explique bien des présences. Mais pas toutes. Loin de là. Sans placer la France au centre du monde, il est évident que l'originalité de l'expérience tentée ici, les réponses apportées, même si elles ne sont aujourd'hui encore que théoriques ou programmatiques, ont aiguisé l'intérêt de bon nombre de partis. Car tous savent que dans ce dernier quart du XXe siècle les réponses données par la gauche aux questions qui assaillent la France auront sur leur propre devenir une influence réelle. C'est là que se mesure l'importance des mutations que l'application du programme commun de la gauche entraînera.

Les réponses apportées par le Parti socialiste à la double crise, économique et politique, que traverse le pays sont connues : modifier les conditions de l'accumulation capitaliste, multiplier et démocratiser les pouvoirs, pour, avec une accumulation plus réduite, retrouver — par des choix démocratiques — une croissance réelle. Mais une croissance différente de celle que la France a connue il y a quelques années. Sur ce schéma et compte tenu des « sensibilités » on peut broder, ajouter ici et là une mesure, en retrancher une autre, placer quelques garde-fous, bref, tenter de rendre le projet le plus précis possible, de le faire concorder à ses rêves, à notre Histoire ou à des calculs...

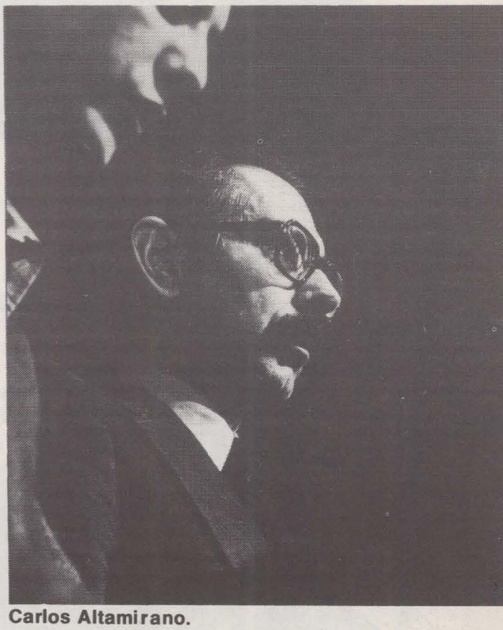
Mais il est une part de ce projet qui échappe à de tels « détails» et c'est cette part qui pour tous ceux qui ici et là luttent, prend toute sa valeur et explique leur présence et leur intérêt.

Demandez à un Chilien ou à un Latino-Américain ce que signifie pour lui ces phrases : « Quand j'ai dit que nous romprions toute relation entre la France et le Chili, je n'ai pas entendu prétendre que nous serions en mesure de rompre avec toutes les dictatures de par le monde. Nous savons mesurer nos forces et les possibilités du temps, mais les symboles cela compte ». Et celles-ci : « Cela veut dire que nous cesserons de fournir des instructeurs aux armées du fascisme et de l'argent à leurs banquiers».

Demandez à un Africain l'espoir qu'éveille en lui cette affirmation : « Je dis que la bonne méthode, c'est d'affronter tous les combats, d'être sur tous les terrains et le gouvernement de la gauche, s'il est à direction socialiste, à peine sera-t-il composé, aura déjà cessé de s'adresser aux seuls Français. Il sera déjà dans la nécessité d'occuper la tribune de l'Histoire ».

C'est là le fait nouveau, perçu dans les discussions avec toutes les délégations, qu'elles appartiennent à l'Internationale socialiste, qu'elles soient dans la mouvance communiste ou qu'il s'agisse de mouvements luttant pour l'indépendance de leur pays. Car il en existe encore, de ces territoires « contrôlés» par un gouvernement étranger...

Certes, la manière même dont le P.s. s'est constitué, les différents courants qui sont venus s'adjoindre depuis Epinay ont apporté ce que l'on a appelé une sensibilité « tiers-mondiste ». C'est que toute une génération a découvert et surtout accepté la politique dans le soutien apporté au pays du tiers monde. Dans la grisaille française d'alors, nombreux furent ceux qui investirent sur cet espoir lointain, vivant « la révolution » par procuration. Distribuer des tracts dans le froid d'un matin d'hiver n'est pas exaltant. Et quels tracts distribuer ? Nombre de ceux qui



Carlos Altamirano.

voulurent, un jour, aider ceux qui dans d'autres continents tentaient de se libérer sont aujourd'hui membres du P.s. Ou votent pour lui. Ayant enfin trouvé dans leur pays des « sierras » à leur mesure et avec l'espoir, la possibilité de « changer de vie ». Leur discours s'est infléchi : aujourd'hui ils parlent du chômage, du logement, des associations. Le monde est encore à leur porte. Mais les journées n'ont que 24 heures...

Pourtant, le programme commun est porteur d'une « grande » politique étrangère. Trop souvent réduite à des problèmes immédiats — comme l'Europe — ou aux relations avec les « Grands », la politique étrangère élaborée par le P.s. ne peut qu'être radicalement différente de celle pratiquée aujourd'hui. Car, alors, le silence et l'indifférence ne seront pas possibles.

Qu'il s'agisse des problèmes économiques, du prix des matières premières, des accords d'Etat à Etat, de l'exportation de





Des délégués étrangers à la tribune du Congrès.



Tony Benn, ministre de l'Energie du gouvernement britannique.



Youri Joukov (U.r.s.s.).



Jean Ziegler.

technologies, des rapports avec les travailleurs immigrés, de la position de la France dans les discussions internationales, du rôle de la diplomatie française ici et là ou plus simplement de la coopération, au-delà d'un trésor d'idées, de générosité, le P.s., en effet, a tissé au fil des années une réflexion qui, demain, permettra de mettre en œuvre une véritable politique étrangère.

Car et c'est ce qui fait la nouveauté du projet français sont associés — fait rare dans l'Histoire — la volonté d'une justice économique et le développement des libertés individuelles. Et si les dernières peuvent survivre quelque temps en autarcie, la première nécessite que de nouveaux rapports économiques se tissent à travers le monde, que la division internationale du travail soit remise en cause, que les multinationales soient « muselées ». La « variété » des délégations présentes à Nantes — il y avait ceux qui ont, dans les faits, fait passer l'économique avant le politique, oublié l'un des deux en chemin, ceux qui, pour l'instant, ne luttent que pour leur indépendance politique, ceux qui ayant déjà obtenu cette indépendance apprennent la dure réalité de la dépendance économique — a permis à de nombreux socialistes de mieux prendre conscience de l'importance de leur effort. Parfois avec surprise !

Souvent, la gauche est « interpellée » sur son projet de société. « Les seules mesures économiques ne permettront pas, lui dit-on, d'intégrer la jeunesse au nécessaire combat. Or vous n'offrez rien ». Ce qui est vite dit. Sans parler de l'autogestion, de la décentralisation des pouvoirs, de toute une dialectique pour modifier les rapports entre l'individu et l'Etat, on peut lire dans les textes du P.s. l'amorce de ce qui pourra être demain, une fois les projets devenus actes, les motifs de rendre aux Français leur fierté et à la jeunesse ce qu'ailleurs et pour d'autres objectifs on a appelé les « nouvelles frontières ».

L'intérêt porté par les délégués étrangers, leur désir de discuter avec « des socialistes », pas seulement avec des dirigeants mais avec les délégués, prouvent qu'« ailleurs » cela a été compris.

Certes, bien peu d'entre eux sont prêts à « copier » les efforts faits ici. Ce qui est une évidence. L'Histoire a produit une France où le mouvement ouvrier, coupé en deux tronçons d'importance presque égale, implique une alliance du type de celle mise en œuvre lors de l'élaboration du programme commun. Elle a aussi produit un Etat très particulier, un modèle du genre, efficace, impérial même dans les limites de l'hexagone. Elle a produit une bourgeoisie qui a su faire une force de ses faiblesses. Correspondant à cette Histoire et à la configuration politique du moment, le projet socialiste français ne cherche en rien à passer pour un « modèle ». Mais, créant une dynamique, ouvrant des horizons nouveaux, il est pour beaucoup soit un point d'appui, un encouragement à défricher des voies nouvelles, soit une réponse concrète à une question concrète.

L'enthousiasme des délégués lors de l'arrivée de Felipe Gonzalez, qui lui-même n'avait pas hésité à quitter Madrid pour 24 heures en dépit de toutes les tâches qui l'attendaient, la chaleur de l'accueil fait à l'ensemble des délégations étrangères étaient un écho à l'intérêt porté aux travaux du congrès. Les applaudissements disaient que pour les socialistes français les combats menés ailleurs sont solidaires des leurs. Au-delà des étiquettes, de la « tradition » étaient salués les représentants de forces diverses certes, parfois désaccordées, mais avec qui est possible plus qu'un dialogue : une fraternité.

GUY PERRIMOND

SPECIAL CONGRES DE NANTES





Françoise Gaspard, Weill-Raynal, Chenard et Ayrault.

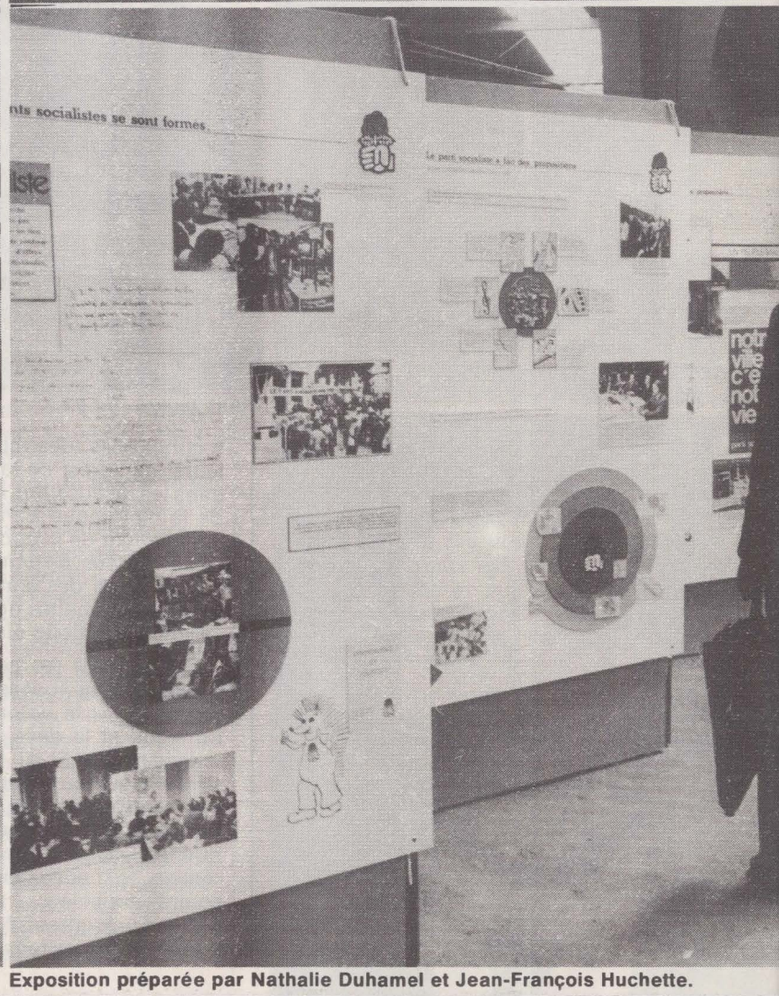
DELEGATIONS FRANÇAISES





Réunion du courant majoritaire.

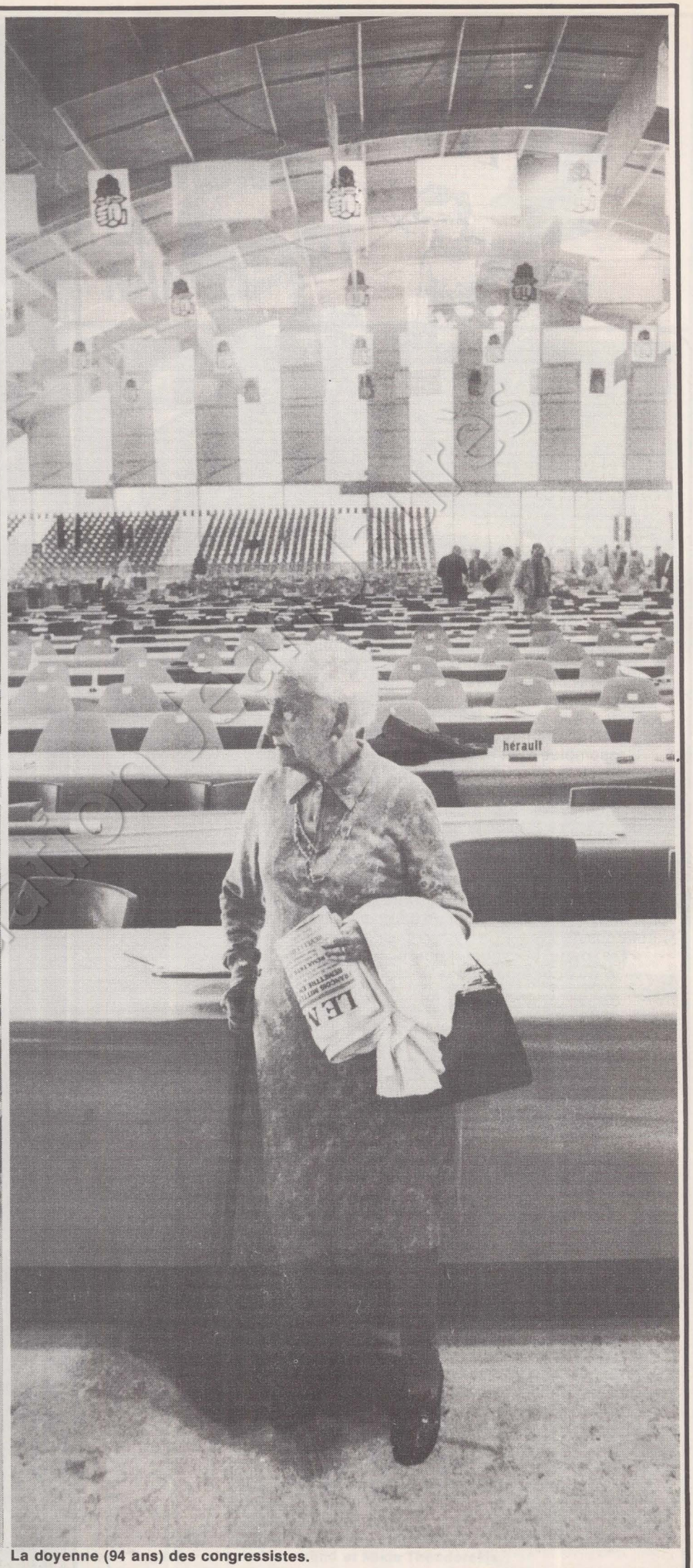




Exposition préparée par Nathalie Duhamel et Jean-François Huchette.



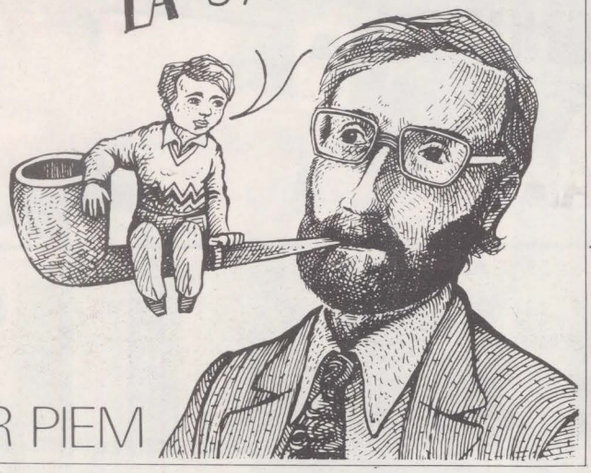




La doyenne (94 ans) des congressistes.

DIPAPACÉQUOI

LA SYNTHESE



PAR PIEM

Le père et le fils invités à cette assemblée, en tant qu'observateurs, par Saint Chronique, leur patron, assistaient au débat des Nantais contre les nantis.

Le petit garçon saisissait au vol quelques bribes de paroles qu'il confiait à son père, attendant qu'un ange passe pour prendre le temps de lui demander quelques explications.

L'assemblée était enceinte d'un grand projet de gouvernement et dans cette enceinte l'émotion était à son comble et sous les combles Saint Thèse faisait bande à part, ne participant pas à la motion générale.

Saint Thèse était un émotif dont les motifs étaient sincères, mais les relations entre Saint Cère et Saint Thèse restaient tendues, malgré l'intercession de Saint Posium.

Saint Cère était au paradis comme un poisson dans un bénitier ; Saint Thèse, resté vierge, personne n'ayant voulu l'épouser, était plus difficile à vivre ; c'était un saint de purgatoire pavé de bonnes intentions.

« Dis, papa, pourquoi il boude, Saint Thèse ?

— Il ne boude pas, dit le père, il prend simplement un peu de recul.

— C'est quoi, le recul ?

— C'est pour mieux sauter, mon enfant. »

Au fond de la salle, à la tribune, Saint Tactique prévoyait aujourd'hui pour gouverner dès demain.

Saint Glin Glin, assis au premier rang, n'en croyait pas ses oreilles et se voyait enfin au bout du chemin. Un peu plus loin, ailes enlacées, Saint Phonie et Saint Pathie ébauchaient des projets d'éternité bienheureuse.

Tristement seul, se refusant à participer à l'allégresse générale, tout là-haut sous la voûte, Saint Thèse mâchonnait machinalement son auréole.

Alors l'archange Théo, d'Orakis (Grèce), emboucha sa trompette d'airain. Le souffle s'enfla, enveloppa l'assemblée dont les ailes se gonflèrent de plaisir. Le chant s'éleva jusqu'aux voûtes, bousculant Saint Thèse désespérément accroché à la plus haute poutre.

« C'en est assez, cria-t-il, je vais sauter.

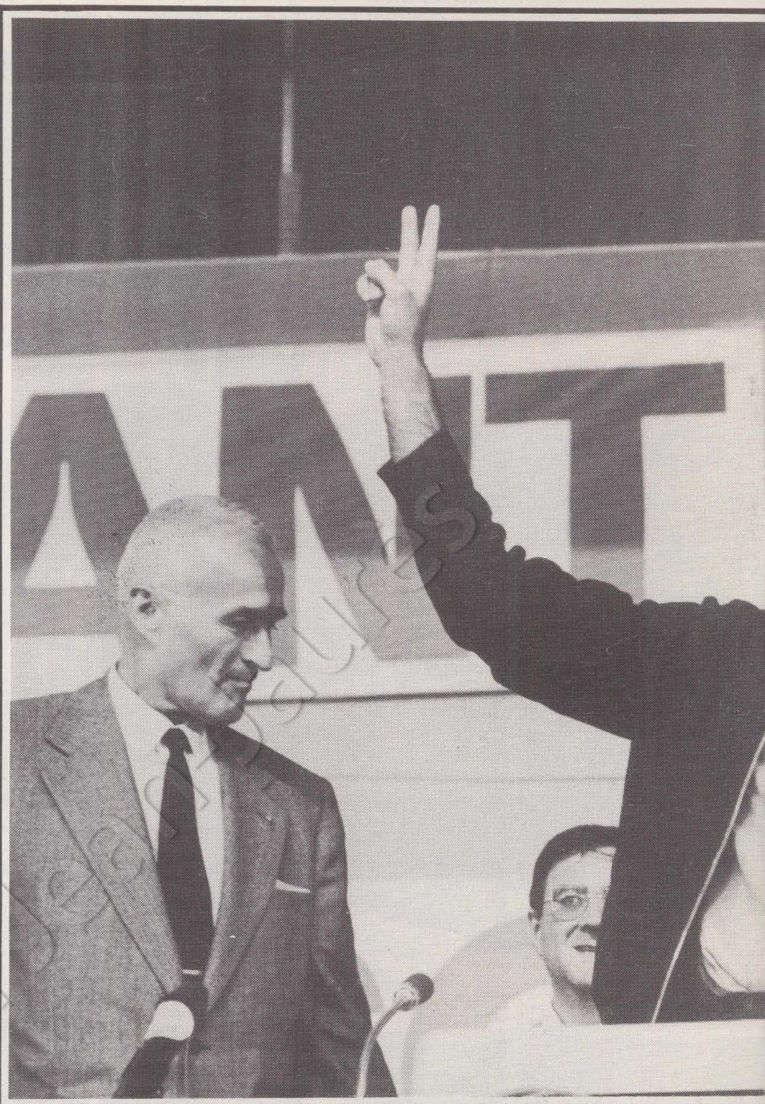
— Il va sauter, reprit, tout en bas, la foule des saints partisans.

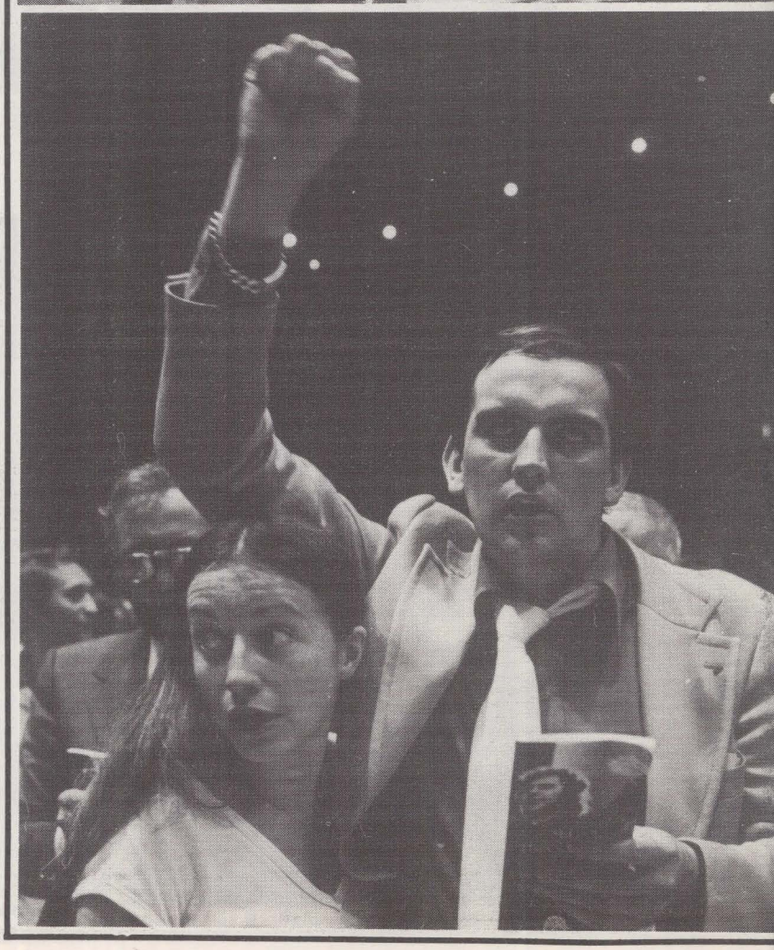
— Il va se rompre notre coup », dit l'enfant inquiet.

Non ! Il avait sauté et l'unité ne s'était pas brisée.

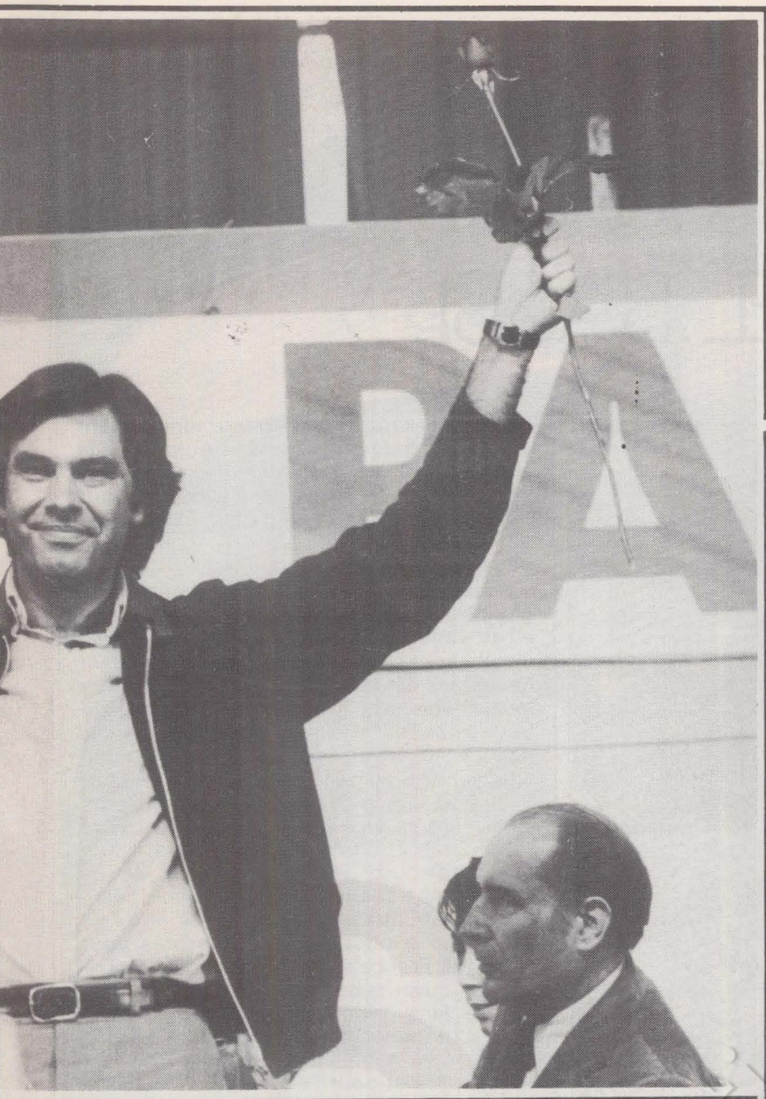
Saint Thèse ramassa ses illusions éparpillées sur le sol, les mit dans sa poche et sa motion par-dessus, puis il rejoignit la communauté rassemblée.

L'enfant applaudit bien fort ce numéro de haute voltige et serra encore plus fort la rose qu'il tenait à la main.



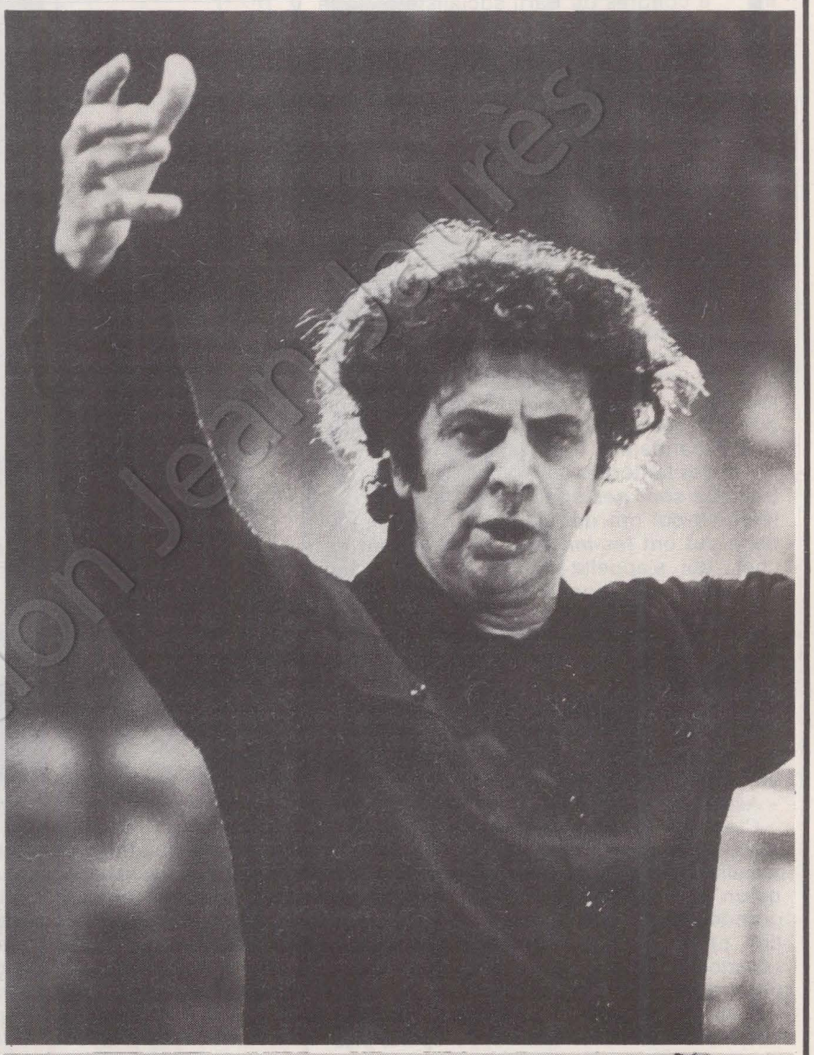


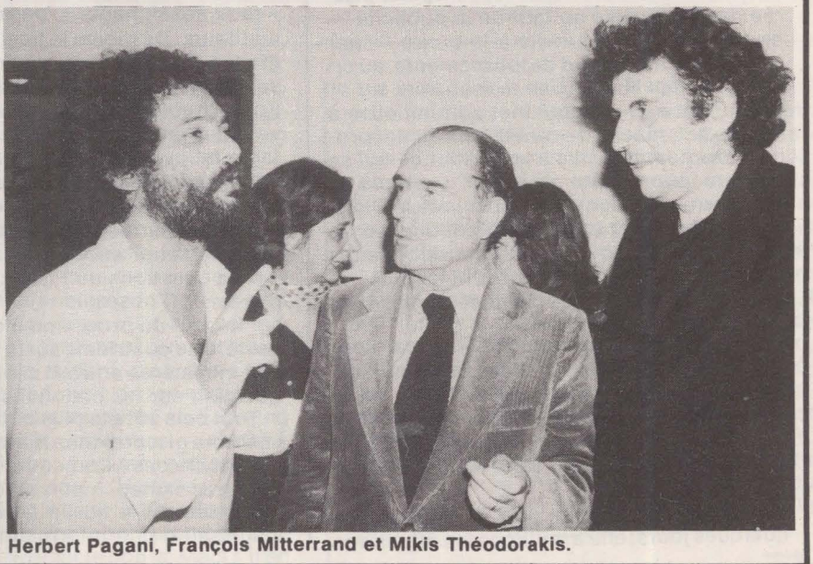
SPECIAL CONGRES DE NANTES











Herbert Pagani, François Mitterrand et Mikis Théodorakis.

Fondation Jaurès

LES FANTOMES DE MICHEL BASSI

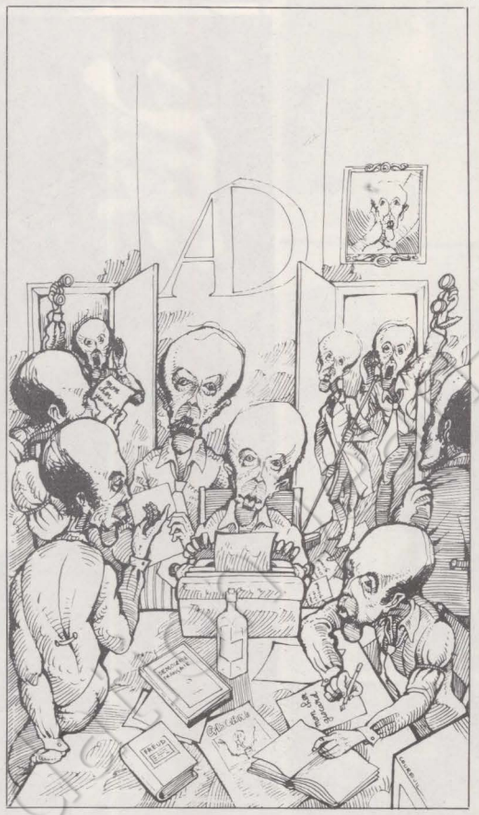
Il Le congrès du Parti socialiste a été le prétexte pour un poste d'Etat à développer les questions que nous pose une association fantôme représentant, paraît-il — je ne savais pas qu'il avait décidé de déléguer une part de ses pouvoirs à des fantômes — le président de la République et qui se permet de nous poser des questions. Des fantômes nous posent des questions ! » Si ce passage du discours de François Mitterrand dimanche à Nantes a soulevé tellement d'applaudissements, c'est qu'il sanctionnait une des plus odieuses opérations d'intoxication dont la Ve République, pourtant prodigue, aura pris la responsabilité : celle qui a permis à une officine du Pouvoir non seulement d'envahir les colonnes des journaux avec une venimeuse publicité anti-P.s., mais encore de trouver pour cela le relais scandaleux de la radio nationale.

Car ces fantômes sont bien introduits partout. Ce sont des spectres distingués, des lémures qui ont des relations, des apparitions qui ont les moyens... Le revenant en chef, qui s'appelle Michel Bassi, ancien journaliste et hagiographe de Valéry Giscard d'Estaing, arrive tout droit de l'Elysée où il était conseiller technique au service de presse. Auteur naguère d'un livre qui s'intitule « La République des petits papiers », il s'est ingénié à en semer partout, de sa propre plume ou en inspirant celle des autres. La nouveauté, c'est que désormais on lui a enjoint de les répandre sous le label officiel « Association pour la Démocratie ».

C'est vrai que l'opération en question — dont nous avons les premiers, il y a trois semaines, annoncé la mise en place — n'est qu'un élément, parmi bien d'autres, dans la grande débauche de campagnes d'intoxication et de matraquages d'opinion qui va s'épanouir toujours plus, à mesure qu'on approchera de l'échéance électorale.

Cela avait commencé en ordre dispersé avec des initiatives comme cette épître, insérée dans la presse au tarif de la publicité — en tout cas, on est invité à le croire — par laquelle un marchand de lotissements, au cri mille fois répété de « Une maison libre sur un terrain libre » — ce qui met son initiative à son exact niveau — anathémisait le programme commun. Il y a aussi tout ce qui se prépare pour septembre, par exemple le quotidien « le Journal » que mijote le C.d.s. Joseph Fontanet et où comptent bien se retrouver quelques récents démissionnaires du « Figaro ». Il y a encore, hélas, les rumeurs et les calomnies destinées à ressusciter la « majorité de la peur » de l'été 1968 : ainsi la « lettre confidentielle » giscardienne « C'est-à-dire » révélant aux milieux dirigeants que la gauche confectionne un fichier des hauts fonctionnaires qui la rejoignent et les prévenant qu'ils n'ont « rien de bon à attendre de leur ralliement de la onzième heure »...

L'officine de Bassi a plus d'ambition. En quelques jours, elle a multiplié les offensives



contre la gauche, et plus précisément contre le Parti socialiste, qui a l'air de provoquer plus particulièrement sa vindicte.

Ainsi, c'est par pur hasard à Nantes que l'association en question avait choisi d'animer samedi — double coïncidence — un colloque sur « la sclérose » de l'Université. Alice Saunier-Seïté y fit son fameux numéro sur les universités — « résidus » remplies de « faux enseignants », devant... presque 300 auditeurs. De même la ficelle est-elle un peu grosse de la publication dimanche, par l'Association pour la Démocratie, d'un sondage Sofres habilement rédigé pour établir, en faveur de l'enseignement « libre » (?), un véritable mouvement d'opinion...

Ce même week-end nous valut le fameux questionnaire de l'« association » qui se voulait une arme sophistiquée contre le socialisme réuni en congrès. Sous forme de « cinq questions au P.s. » : l'une sur l'école privée (l'obsession !), deux autres sur le coût du programme commun et la fiscalité, une quatrième sur la future répartition des ministères entre P.s. et P.c.f., enfin une question sur les nationalisations.

Tout cela eût été plus bête que méchant si l'officine giscardienne n'avait poussé un peu loin les choses à France-Inter : au journal de 8 heures samedi matin on entendit ainsi lire intégralement le libelle de Bassi, comme s'il s'agissait d'une information ! Et une demi-heure plus tard il était encore longuement cité dans la revue de presse ! Au prix de la minute de publicité à l'antenne, on peut chiffrer assez haut le scandaleux cadeau fait sur les ondes de la radio d'Etat, ainsi qu'ultérieurement sur celles de T.f.1, à la propagande antisocialiste du P.r.

Alain Peyrefitte a raconté lui-même son étonnement d'avoir trouvé, sur son bureau, en arrivant au ministère de l'Information, les installations nécessaires pour appeler directement les dirigeants de l'O.r.t.f. et leur dicter ses volontés. Il paraît que le temps du Service des liaisons interministérielles (S.l.i.) est passé et, avec lui, celui de la publicité clandestine de l'Etat-U.d.r. et de l'Etat-R.i. Il n'y a que les auditeurs-téléspectateurs à ne pas s'en être aperçus, abreuvés qu'ils sont d'interventions présidentielles — en quelques jours seulement : avec les lycéens, puis traitant du Parlement européen, puis parlant aux personnes âgées — ou de l'émission quotidienne « 18 mesures pour aider les Français », qui n'est que propagande gouvernementale pré-électorale présentée sans annonce particulière... Avec, pour couronner, le « spot» de l'officine Bassi.

Cela promet pour l'avenir... Car l'« association » ne semble pas près d'être touchée par la maladie de langueur qui avait frappé presque à sa naissance la précédente boutique pro-giscardienne lancée par l'Elysée et où Paul Granet avait fait tout de suite faillite. Au contraire : la nouvelle officine dispose d'un coquet budget et s'est installée avenue Marceau avec du petit personnel et 20 lignes de téléphone. Et, via les clubs Perspectives et Réalités, elle embauche : elle vient de faire de nouveaux recrutements à Radio-France qu'elle considère — au fait, qui va succéder à Michel Péricard, maintenant que ses fonctions au Comité central R.p.r. lui font une obligation de quitter la direction de l'information de Radio-France ? — comme son vivier privé.

Faute, pour « l'Unité », de pouvoir s'offrir des placards publicitaires, contentons-nous de nos colonnes pour poser « 5 questions à l'association Bassi et, par contrecoup, à la directrice de Radio-France » :

1) Qui sont les membres de l'Association pour la Démocratie, si du moins ils sont plusieurs ?

2) Qui la finance ?

3) Est-elle prête à adresser un « questionnaire » pareillement polémique à Jacques Chirac ? Et au P.r. ?

4) La publicité clandestine cesse-t-elle d'être blâmable quand il s'agit des partis de la majorité ?

5) Michel Bassi, Alain Trempoglieri et leurs petits camarades sont-ils capables de répéter à haute voix que leur objectif est « d'éclairer le débat démocratique et de contribuer à l'information de chacun » et cela sans éclater de rire ?

SERGE RICHARD





ESPAGNE: 40 ANS DE FASCISME = 50% POUR LA GAUCHE !

De notre envoyé spécial

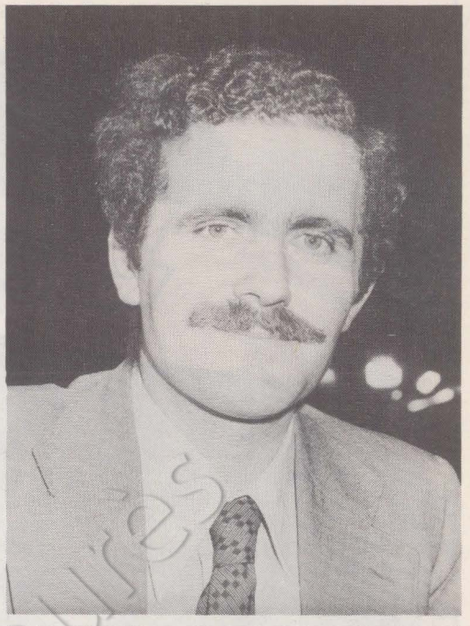
Quarante ans de fascisme = 50 % des voix pour la gauche. Quel échec pour le vieillard sinistre d'avoir tenu si longtemps sans avoir rien semé ! L'Espagne sort de la dictature trois ans après le Portugal et dans des conditions bien sûr très différentes. Mais le résultat des urnes est sensiblement le même. Cela mérite qu'on s'y arrête. D'abord, parce que cela fait plaisir.

Amour et culpabilité. Comment nier la place que l'Espagne tient dans le cœur de tous les Français de gauche ? Il n'est pas nécessaire d'être né avant 1936 pour sentir de l'amour pour ceux qui ont souffert les premiers pour nous sauver de la nuit fasciste. Il n'est pas nécessaire d'avoir connu la guerre civile pour se sentir coupable des hésitations de la gauche française alors que nos camarades mouraient outre-Pyrénées des mains d'un ennemi qui n'allait pas tarder à devenir le nôtre. Alors, cette victoire de la gauche donne véritablement de la joie. Le rideau se lève enfin et nous pourrons aller en Espagne. Sans gêne.

Premier enseignement des résultats des élections du 15 juin : la tradition est une force politique considérable. Mais elle ne sert pas que les notables, elle sert aussi le peuple quand il sait y faire tremper les racines de son combat actuel. Luis Yanès le dit dans l'interview que nous publions par ailleurs, mais c'est un sentiment que j'ai maintes fois ressenti en parlant avec des Espagnols de toutes catégories, de tous âges : la tradition républicaine est forte en Espagne et le P.c.e. a commis une erreur — certains disent : une trahison — en reconnaissant le drapeau monarchiste. L'Histoire existe. Franco est certes parvenu à en ralentir les effets, il n'a pas réussi, contrairement à ce qu'il disait, à en inverser le cours. Mais s'il en est ainsi, c'est largement grâce au Parti communiste. Maintenir pendant 40 ans comme il l'a fait une puissante structure de travail et de combat a permis que l'espoir demeure. Celui-là même qui renaît aujourd'hui. Le P.c.e. n'est certes pas le plus grand bénéficiaire de sa propre action, mais il paie aujourd'hui d'avoir été le bouc émissaire du régime franquiste, l'ennemi contre lequel était dirigé l'essentiel des attaques. Il suffit d'avoir participé avec des militants socialistes à un meeting de Santiago Carrillo, auquel elle aussi l'extrême-gauche était présente, pour comprendre que derrière l'organisation du P.c.e. se retrouvaient la plupart des résistants et qu'on ne l'oublie pas si vite. Un grand nombre d'entre eux ont eu du mal à comprendre la trop grande modération du secrétaire général du P.c.e., que l'on appelle parfois « le révérend Carrillo ».

→

LUIS YANES: "LE P.S.O.E. N'A PAS FAIT LE PLEIN DE SES VOIX"



Entretien avec Luis Yanes, secrétaire aux relations internationales du P.S.O.E., député de Badajoz.

« L'UNITE » : Le succès du P.s.o.e. après 40 ans de dictature et seulement 20 jours de campagne réelle est éclatant. Comment l'expliquez-vous?

LUIS YANES : Effectivement, la plus importante conclusion a apporter à ces premières élections générales est qu'elles ont manifesté une très profonde volonté de changement qui s'est traduite dans le peuple espagnol par un vote massif en faveur de la gauche et principalement vers le P.s.o.e. De la même façon, la coalition hétéroclite d'une quinzaine de partis présentés par la presse comme le parti d'Adolfo Suarez s'est constamment appliquée à se présenter comme un ensemble de forces neuves, rénovées et de changement face à une droite conservatrice et héritière du franquisme, tant la volonté de changement était ressentie dans le pays.

— On peut donc dire dans une certaine mesure que Adolfo Suarez et son Union du centre ont subi un échec.

— Effectivement, le projet du gouvernement au cours de ces élections était d'obtenir un résultat proche de celui qu'avait obtenu M. Caramanlis en Grèce, c'est-à-dire la majorité absolue des suffrages. On savait d'ailleurs par les déclarations du gouvernement que l'objectif de Suarez était d'obtenir plus de 40% des suffrages, ce qui selon le système de représentation à la Chambre aurait signifié plus de 50 % d'élus. Ce résultat est donc un échec. Un échec qui est encore renforcé si l'on songe que la coalition gouvernementale désignée abusivement comme parti d'Adolfo Suarez est composée d'une quinzaine de petits partis, démocrate-chrétien, libéraux, social-démocrate (soi-disant), populiste et quelquefois même franquistes, dont le seul ciment réel est d'être une coalition électorale. Coalition qui n'a aucune structure ni aucun but commun, qui ne correspond en aucune façon à la définition d'un parti. C'est pourquoi je considère le résultat obtenu par cette coalition comme un relatif échec.

— On a beaucoup écrit en France et en Espagne qu'il s'agissait des premières élections libres depuis 40 ans. L'ont-elles réellement été, notamment dans les campagnes?

— Tout au long de la campagne nous n'avons cessé de dénoncer un certain nombre d'irrégularités. Nous avons eu à lutter quotidiennement, que ce soit pour obtenir un local pour un meeting ou une réunion, contre tout l'appareil franquiste resté intact dans l'administration et dans les municipalités, ce qui permet une énorme capacité de manœuvre pour empêcher le déroulement normal d'une campagne électorale vraiment démocratique. Ce que la presse française a également oublié de dire, c'est que la loi électorale a pratiquement empêché le vote de l'émigration. L'émigration, c'est-à-dire 3 millions d'Espagnols qui vivent au dehors, dont moins d'un million ont pu participer à la consultation. Et il faut savoir que 65 à 70 % des émigrants s'étaient clairement prononcés pour un vote de gauche. La non-participation au vote de cette partie importante de la population espagnole n'a pas contribué à renforcer la « propreté »ï des élections.

Pour en revenir à la question concrète des manquements à la liberté de vote, j'ai moi-même une expérience personnelle de ce problème. Candidat dans un secteur rural, à Badajoz, je me suis trouvé confronté au pouvoir des « caciques » qui est énorme dans cette région. 21 jours de campagne électorale dans un pays démocratique c'est sans doute suffisant, mais en Espagne, après 40 ans de fascisme, c'est ridiculement peu. 80% de la population ne connaissait même pas les partis, les dirigeants, les programmes, et même les idées générales. La mobilisation a permis d'empêcher que le pouvoir municipal interdise une éventuelle victoire de la gauche. Une preuve peut venir conforter cette analyse, c'est que la gauche en général, et le P.s.o.e. en particulier, a gagné dans toutes les grandes villes sans exception : Madrid, Barcelone, Valence, Cordoue, Séville, Saragosse, etc. Elle a, en revanche, perdu relativement dans les petites villes et dans les campagnes où l'Union du centre s'est trouvée pratiquement partout en tête.

— On ne peut pas généraliser, il y a un certain nombre de zones rurales qui ont voté massivement à gauche, notamment Cordoue et ses environs.

— La population rurale de Cordoue est de tradition anarchiste. L'anarchisme comme tradition politique ayant disparu, la « mémoire historique » s'est traduite par un vote socialiste. C'est ce qui explique — peut-être paradoxalement — que nous ayons obtenu de meilleurs résultats dans les campagnes de Cordoue que dans la ville elle-même. De même, le vote républicain — bien que le Parti socialiste n'ait pas fait une campagne républicaine, il n'a pas non plus reconnu le drapeau monarchiste comme le P.c.e. — s'est également reporté sur nous.

Nous avons plusieurs fois déclaré dans la presse que nous étions attachés à la République et je crois que le Parti communiste a commis une erreur car le sentiment républicain est resté très ancré dans notre peuple. Quoi qu'il en soit, la campagne nous a permis de développer pendant 20 jours un pouvoir parallèle qui s'est traduit, le jour des élections, par une vigilance capable d'empêcher les tentatives de manœuvres et de pressions de la part des caciques. Nous avons obtenu dans beaucoup de villages qu'en l'absence de scrutateurs de gauche, les électeurs eux-mêmes exigent la fermeture du bureau de vote quand il n'y avait pas de bulletins de tous les partis. Des centaines de bureaux de vote ont fonctionné pendant des heures sans bulletin de vote du P.s.o.e

On a dénombré de multiples irrégularités de ce type. C'est pourquoi le P.s.o.e. pense qu'il n'a pas fait le plein de ses voix. L'électeur moyen a encore peur d'exiger du président

→

Avec 30 % des suffrages le P.s.o.e. retrouve la position de premier parti d'Espagne qu'il avait du temps de la République. Il a bénéficié à la fois de sa propre histoire et de son sérieux. Le P.s.o.e. est le seul parti à avoir proposé un véritable programme politique, économique et social complet. Il est le seul à avoir fait véritablement campagne. Il faut reconnaître que Felipe Gonzalez s'est révélé dans ce jeu être une carte maîtresse : son charme, son dynamisme appuyés sur une campagne électorale véritablement organisée et sur une ligne politique claire, ont permis de rassembler bien des gens. N'oublions pas que le P.s.o.e. est le seul parti à avoir attaqué constamment le Président Suarez, ses manipulations de couloirs et ses liens avec l'appareil franquiste en place.

Finalement, ces résultats sont les meilleurs que le P.s.o.e. pouvait espérer. La coalition de Suarez continuera d'assurer les responsabilités de la crise économique, mise en veilleuse depuis quelques mois, et le Parti aura le temps de s'organiser — il n'annonce pas moins de 150 000 militants. La prochaine bataille sera pour lui celle des élections municipales. Le déroulement de la campagne électorale a montré combien les vieilles structures franquistes pèsent, surtout dans les petites villes et les campagnes. Les socialistes ont choisi de se rapprocher du pouvoir en assurant leur influence par la base.

Le P.s.o.e. a tout fait pendant la campagne électorale pour apparaître comme un parti responsable. Il est investi aujourd'hui de responsabilités considérables. Depuis les

du bureau de vote que figurent les bulletins du P.s.o.e., car c'est une façon de dévoiler son intention de vote. D'une façon générale, la peur est encore très forte.

C'est pourquoi nous pousserons le gouvernement à organiser très rapidement — sans doute à l'automne — des élections municipales.

— Fort de son éclatant succès électoral, le P.s.o.e. envisage-t-il une participation gouvernementale ?

— Politiquement, personne ne peut jamais dire qu'il refuse de gouverner, mais nous posons une série de conditions dont nous pensons qu'elles ne sont pas acceptables par Suarez. D'ailleurs le président n'a pas manifesté son intention de nous inviter à gouverner mais au cas où cette invitation serait faite nos conditions seraient les suivantes : en premier lieu, une amnistie totale et effective, deuxièmement, l'ouverture d'un processus authentiquement constitutionnel. Il n'y a pas encore de démocratie véritable dans le pays, dans la situation actuelle, le gouvernement n'est pas responsable devant le Parlement et dans une démocratie c'est absurde. Il y a encore 40 sénateurs désignés par le roi, il y a encore des résidus de dictature qu'il faut éliminer en adoptant une nouvelle Constitution ou plus exactement en adoptant enfin une Constitution car nous n'en avons pas en Espagne. En troisième lieu, nous imposerions notre programme économique qui est peut-être le point le plus difficile à accepter par le gouvernement Suarez dans la mesure où il jette les premiers fondements d'une économie socialiste. Nous posons encore ces deux conditions : la démission de tous les maires désignés et la légalisation de tous les partis politiques.

— Envisagez-vous, à défaut d'un programme commun de gouvernement, de futures négociations avec le Parti communiste en vue d'aboutir à une alliance privilégiée à gauche ?

— Il est difficile de prédire ce qui se passera, mais je peux vous dire que l'esprit de la gauche espagnole, communiste, socialiste et autres est très influencé par l'expérience des dernières années en France où l'avancée de la gauche a beaucoup de prestige auprès des bases militantes communiste et socialiste. Mais les conditions ne sont pas exactement les mêmes. Même si nous avions la majorité des voix, un gouvernement de gauche n'est pas pensable en Espagne, parce que les pouvoirs politique, militaire et économique, issus du franquisme, sont restés en place et sont évidemment réactionnaires. S'il est possible, en 1978 que la gauche gouverne en France avec 51 % des voix, c'est totalement impensable en Espagne. Il nous faudrait 70 à 75 % pour envisager un gouvernement de gauche qui aurait des chances de réussir.

(Propos recueillis par
NICOLE CHAILLOT)

bancs de l'opposition — une opposition véritable, se plaît-on à souligner — il exigera du gouvernement la concrétisation de la démocratie : en obtenant une vraie Constitution, en satisfaisant les revendications autonomistes des Basques et des Catalans, en empêchant que le gouvernement une fois de plus fasse payer la crise par les travailleurs. Un signe rassurant : tous les élus socialistes (sauf trois sénateurs) sont des syndicalistes, militants de l'Union générale des travailleurs.

FRANCIS PISANI

"SI VOLS UNS DIPUTATS FIDELS AL POBLE..."

De notre envoyé spécial

« Si vous voulez des députés fidèles au peuple, votez Socialistes de Catalunya, pour une Catalogne libre, prospère et sans classes ». Le message a été entendu, correspondant clairement aux aspirations profondes des masses catalanes. Le peuple catalan a voté pour l'autonomie et pour le socialisme.

La victoire est éclatante malgré d'importantes irrégularités, notamment dans la « banlieue rouge » de Barcelone où la gauche à elle seule — communistes du P.s.u.c., socialistes du P.s.c. et du P.s.o.e. — arrive à dépasser les deux tiers des votes. L'alliance des deux partis socialistes a été largement payante. Il fallait, en fait, mettre fin à l'incroyable atomisation des forces et groupuscules politiques en Catalogne, montrer que les revendications autonomistes étaient inséparables du processus de reconquête démocratique intéressant l'Etat espagnol tout entier. C'est ce qui a été conquis par les socialistes : la victoire, la libération sont à portée de la main.

Au Sénat, les trois candidats de la gauche unie, toute la gauche, rien que la gauche, sont élus. Dans les banlieues et les campagnes, c'est la débâcle franquiste. L'homme de l'Opus Dei, Lopez-Rodo, n'est élu que de justesse : il sera le seul député franquiste de toute la Catalogne et les maires et fonctionnaires démissionnent par charretées entières.

Les rues et les murs de Barcelone sont méconnaissables : sol jonché de tracts multicolores, murs couverts d'affiches... Tout est en catalan. Ici, la langue c'est l'expression de la vie, c'est la vie elle-même. Ce qu'il aura fallu de courage militant, de résistance populaire pour mettre fin à la longue nuit fasciste... La bannière rouge et or a flotté haut dans les meetings gigantesques de la gauche, les plus imposants qu'on ait connus depuis la guerre civile. Barcelone retrouve son allure de « cap i casal » — capitale et maison commune de tous les Catalans — et

→



changer la vie politique

LE CONSEIL DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

« Il faut organiser, dans le domaine de la culture, les contre-pouvoirs essentiels au bon fonctionnement de la démocratie, à l'épanouissement des libertés. » A ces propos du Premier secrétaire du Parti socialiste, Edmonde Charles-Roux, Marie-José Nat, Yves Navarre, Lucien Attoun, Jack Lang, François Régis-Bastide et tant d'autres ont applaudi. Egalement quand François Mitterrand a insisté sur la nécessaire décentralisation de la culture et la défense des cultures régionales. Et aussi lorsqu'il a souhaité des propositions concrètes à mettre en œuvre dès les tout premiers mois de la gauche au pouvoir...

Ces propositions, ce sont les intéressés qui auront à les formuler d'ici à la fin de l'année : c'est pour cela que 80 écrivains et artistes étaient réunis l'autre mardi à l'Assemblée, sous la présidence de Mitterrand, pour donner naissance au Conseil du développement culturel. Celui-ci, appuyé sur les élus socialistes, se grossira bientôt d'universitaires et de chercheurs. Et tous prépareront un rapport d'ensemble précis et chiffré qui sera ensuite débattu et soumis aux partenaires du P.S.

LA LOI... PAS POUR TOUS

Voilà trois mois que Salima Adjali, jeune Algérienne fiancée à un militant de l'Union des travailleurs guyanais, a été expulsée de Cayenne vers la Suisse. Le préfet Bourseillier, qui s'était déjà distingué en 1974 en poursuivant 14 Guyanais pour le faux « complot de la Saint-Sylvestre », n'a pas hésité à recourir à une loi remontant à Louis-Philippe pour empêcher Salima Adjali de se marier et d'obtenir, par la même occasion, la nationalité française ! Selon le préfet, le futur époux de Salima « ne devrait plus continuer à cracher dans la soupe et à vouloir en même temps la manger ». Autrement dit, son engagement syndical et indépendantiste ne lui permet pas de bénéficier de la loi.



François Mitterrand avec Costa-Gavras, Marie-José Nat et Michel Lonsdale.

Le Parti socialiste, la Ligue des droits de l'Homme, le Mouvement d'action judiciaire et d'autres organisations ont dénoncé mardi dernier cet abus préfectoral qui conduit aujourd'hui Salima au bord de la dépression nerveuse. Elle ignore en effet où elle devra aller à l'expiration prochaine de son temps de séjour en Suisse.

CHIRAC FAIT DE L'APARTHEID

« Eviter le personnel de couleur », demande une circulaire du Bureau d'aide sociale de la Ville de Paris envoyée à ses services afin qu'ils recrutent des candidates aides ménagères pour son opération « Spécial troisième âge » qui se déroulera à partir de lundi. Lorsqu'on prend connaissance d'un tel texte, on n'est donc pas étonné que le nom de Jacques Chirac ne figure pas parmi ceux des 250 maires qui ont déjà signé un appel du Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix (M.r.a.p.) proposant aux municipalités des initiatives pour développer l'action contre le racisme. Quant à Philippe Lafay, adjoint R.p.r. de la capitale, signataire de l'appel, lui, on peut se demander s'il est au courant de ce qui se passe dans ses services. Ou bien son antiracisme ne serait-il qu'électoral ?

AVEC LES CHILIENS

Les disparitions se poursuivent à un rythme accéléré au Chili. On en dénombrerait 501 pour ces derniers mois, avec une pointe en décembre 1976. Face à cette situation dramatique, 26 femmes, toutes parentes de disparus, ont entrepris depuis le 14 juin une grève de la faim dans les locaux des Nations unies à Santiago. Elles réclament des nouvelles de ces disparus sur le sort desquels elles ignorent tout pour le moment. Elles ont également, au premier jour de leur action, demandé une intervention de Kurt Waldheim, sollicitant notamment l'envoi d'une commission d'enquête de l'Onu.

Une double menace pèse sur ces 26 femmes. Leur grève de la faim met leur santé et même leurs jours en danger ; ensuite, l'immeuble de l'Onu qui les abrite est cerné par les forces de Pinochet et elles sont, de ce fait, dangereusement isolées. Elles demandent qu'on les soutienne en écrivant à Vicaria della Solidaridad, 444 plaza de Armas, Santiago, Chili.

ENCORE LES NAZILLONS

La tolérance des pouvoirs publics à son égard donne de plus en plus d'audace à l'extrême droite. Après les multiples attentats visant les locaux de la gauche, des syndicats et de l'extrême gauche, un nouvel exemple en a été donné mardi, en début d'après-midi, devant les grilles mêmes du palais de Justice. Ce jour-là, à 13 h 30, le procès de trois cogneurs d'extrême droite, Santa Croce. Emié et Pinchart Denis, était prévu. Tous trois ont été identifiés par une étudiante d'Assas, Véronique Simon, comme ayant fait partie du commando du Gud qui l'avait envoyée en piteux état à l'hôpital, le 3 mai 1976, en même temps que d'autres militants de gauche, deux immigrés et un passant. Le Gud est ce mouvement d'extrême droite qui a installé son fief dans l'université d'Assas, où il se livre régulièrement à la chasse de tous ceux qu'il soupçonne d'avoir quelques sympathies pour la gauche.

Donc, mardi, après que le tribunal eut repoussé à l'automne le procès des trois agresseurs de Véronique Simon, un commando composé d'une quinzaine de fascistes casqués, armés de coups de poing américains, de matraques et de cette arme redoutable composée de deux matraques reliées entre elles par une courte chaîne, s'est jeté, en criant « Heil Hitler ! », sur des jeunes gens qui sortaient du palais de Justice. Après un violent et bref affrontement qui fit quelques blessés, de jeunes antifascistes réfugiés à l'intérieur du Palais se sont émus de la consternante passivité des gendarmes mobiles devant l'agression dont ils venaient d'être témoins. Des policiers appelés en renfort devaient arriver sur les lieux... près d'une demi-heure plus tard.

Peu de temps après, un journaliste de « Libération » reconnaissait devant le Palais un des membres de ce commando fasciste dont il venait d'être victime. On vit alors ce fantastique spectacle d'un officier de police cherchant toutes les excuses possibles pour ne pas relever l'identité de l'agresseur identifié. Six avocats durent menacer d'en référer au bâtonnier pour que la police se décide finalement à la relever. Dans ce contexte, on ne peut que se féliciter de voir la Fédération autonome des syndicats de police, le plus important syndicat français de policiers, manifester à l'occasion de son 5e congrès à Montpellier son profond attachement au respect de la démocratie quel que soit le choix des électeurs en 1978.

YOURI JOUKOV (U.R.S.S.) : "NOUS SUIVONS AVEC INTERET LES EFFORTS DU P.S. POUR LA DETENTE"

Le Parti communiste de l'Union soviétique était représenté au Congrès de Nantes par Youri Joukov, membre du Comité central, député au Soviet Suprême, collaborateur de la « Pravda », et Youri Zouyev, de la section internationale du Comité central. En réponse à nos questions, Youri Joukov donne ici son point de vue sur le sens de la visite de Leonid Brejnev à Paris.

L'UNITE : Youri Joukov, vous êtes venu en France à l'occasion du congrès du Parti socialiste qui s'est tenu lui-même juste avant la visite officielle de Leonid Brejnev. Qu'attendez-vous de cette visite au plan des relations franco-soviétiques ?

YOURI JOUKOV : Nous nous réjouissons du développement de nos relations avec la République française. Cela fait déjà longtemps que ces relations sont constructives et constituent une bonne expérience de coexistence pacifique entre des Etats fondés sur des systèmes différents et un bon exemple de collaboration qui a déjà donné beaucoup de résultats fructueux.

Nous n'avons pas oublié que ce sont la France et l'Union soviétique qui ont été les artisans principaux de la conférence d'Helsinki, qui a fait naître en Europe un climat nouveau de compréhension mutuelle et de renforcement de la sécurité. L'Europe demeure depuis plus de trente ans un continent de paix. C'est un fait très important et nous considérons que la France et l'Union soviétique ont largement contribué à cette situation.

Les relations franco-soviétiques sont d'ailleurs traditionnelles et ne datent pas seulement des dernières années. Mais depuis la venue du général de Gaulle en Union soviétique en 1966 et la première déclaration franco-soviétique, un grand chemin a été parcouru et, malgré les changements qui se sont produits en France, la même ligne a été maintenue. Nous considérons, en effet, qu'il ne s'agit pas de relations avec telle ou telle personnalité, mais de relations d'Etat à Etat et de peuple à peuple. La visite de Leonid Brejnev doit constituer un nouveau pas en avant. Nous en attendons des résultats concrets et pas seulement des paroles aimables. Nous avons apprécié à cet égard ce qui a été dit à la tribune de votre congrès à savoir que le Parti socialiste attache aussi une grande importance à cette visite et au développement des relations entre nos deux pays.

— Votre présence au congrès de Nantes constitue elle-même une nouvelle étape dans les rapports entre le P.c.u.s. et le Parti socialiste français. Comment voyez-vous le rôle de celui-ci et, plus généralement, les perspectives de la gauche en France ?

— En ce qui concerne le développement du Parti socialiste et les perspectives de l'Union de la gauche en France, il s'agit de politique intérieure française sur laquelle il ne m'appartient pas de porter un jugement. Je veux dire simplement que le P.c.u.s. mène une politique d'ouverture à l'égard de tous les partis qui sont d'accord pour contribuer à renforcer la détente et la coexistence pacifique. Nous avons déjà établi de bonnes relations entre nos deux partis depuis la visite à Moscou, en 1975, de la délégation du Parti socialiste conduite par François Mitterrand. Un colloque a eu lieu ensuite à Moscou. Un autre est prévu, ainsi qu'un échange de délégations. Nous pouvons aussi développer utilement nos relations au niveau de la presse, par exemple entre la « Pravda » et « l'Unité ». En tout cas, nous suivons avec intérêt vos efforts pour la détente en Europe en ajoutant que pour nous l'Europe ce n'est pas seulement les neuf pays de la C.e.e., mais toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, comme disait le général de Gaulle.

— Leonid Brejnev est venu à Paris cette fois-ci en qualité de chef de l'Etat. C'est une des conséquences de l'adoption de la nouvelle Constitution soviétique. Quelle est, selon vous, la signification de celle-ci ?

— Cette Constitution correspond à une nouvelle étape de notre développement. Nous parlons maintenant de l'Etat du peuple et non plus de l'Etat des ouvriers et des paysans. Car il n'y a plus aujourd'hui la même différence entre les villes et la campagne, il



n'y a plus le même fossé entre l'intelligentsia et les ouvriers. L'éducation obligatoire a supprimé peu à peu les barrières entre les intellectuels et les prolétaires. J'étais il y a quelques jours au Portugal avec une délégation parlementaire. Il y avait parmi ses membres un ouvrier sidérurgiste qui est en même temps député et son fils est ingénieur. C'est un exemple parmi bien d'autres, mais qui prouve que les choses ont beaucoup changé dans notre pays et il fallait en tenir compte.

Quant au problème du chef de l'Etat il ne se pose pas exactement comme on l'a dit. Le chef de l'Etat en Union soviétique, c'est le presidium du Soviet suprême. C'est-à-dire un organisme collectif. Le président du Soviet suprême est entouré d'un premier vice-président et de quinze autres vice-présidents représentant chacun l'une des Républiques soviétiques. C'est cet organisme qui fait fonction de chef d'Etat et rien n'est changé à cette situation. La nouvelle Constitution ne fait que préciser les relations entre le Parti et l'Etat.

→

la gauche socialiste et communiste y a la majorité absolue. Qui aurait osé une telle prédiction il y a seulement deux ans ?

Le grand perdant en Catalogne n'est pas exactement le Premier ministre Suarez, qui ne se faisait guère d'illusions, mais le leader de centre-droit Pujol, politicien et banquier. La classe ouvrière s'est finalement voté la confiance à elle-même plutôt que de remettre ses intérêts et ceux du pays — il est vrai que ce sont les mêmes — dans les mains de « sa» bourgeoisie. Adieu Pujol ! Bonjour Joan Reventos ! Le nouveau leader socialiste se trouve en effet en position de force pour négocier avec Madrid. L'histoire du P.s.c. (Partit socialista de Catalunya) a commencé il n'y a guère plus de deux années par le regroupement de différents groupuscules dans la Convergence socialiste. Aujourd'hui premier parti catalan, le P.s.c. se veut résolument parti de classe et de masse, internationaliste, marxiste et autogestionnaire. Mais il est surtout vécu par le peuple co.. me un parti national. La question essentielle est maintenant de savoir si, dans la réalité des actes, le P.s.c. saura et pourra assurer sa transformation d'avant-garde intellectuelle en véritable parti de travailleurs.

Bientôt, la première Assemblée parlementaire provisoire se réunira à Barcelone. Le leader incontesté en sera Joan Reventos. Les socialistes catalans comptent sur une mobilisation populaire permanente (et pacifique) pour assurer la victoire dans les négociations inévitables avec Madrid : ils exigeront le rétablissement du statut de 1932, l'amnistie et les libertés totales, le retour du président de la « Generalitat », Josep Tarradellas. La Catalogne retrouvera alors toute sa dimension, européenne et méditerranéenne à la fois.

Le poète Salvador Espriu l'avait dit : « Nous nous maintiendrons pour toujours fidèles au service de ce peuple ». Il faut ne jamais oublier qu'il y a quarante ans la police de Pétain livrait à Franco, pour le faire assassiner, Luis Campanys, dernier président de la Généralité. Faire que le silence et la peur immense n'appartiennent plus qu'à un passé définitif, telle est, ici et maintenant, la volonté du peuple catalan.

GILBERT SANS

YOURI JOUKOV (U.R.S.S.) : "NOUS SUIVONS AVEC INTERET LES EFFORTS DU P.S. POUR LA DETENTE"

Le Parti communiste de l'Union soviétique était représenté au Congrès de Nantes par Youri Joukov, membre du Comité central, député au Soviet Suprême, collaborateur de la « Pravda », et Youri Zouyev, de la section internationale du Comité central. En réponse à nos questions, Youri Joukov donne ici son point de vue sur le sens de la visite de Leonid Brejnev à Paris.

L'UNITE : Youri Joukov, vous êtes venu en France à l'occasion du congrès du Parti socialiste qui s'est tenu lui-même juste avant la visite officielle de Leonid Brejnev. Qu'attendez-vous de cette visite au plan des relations franco-soviétiques ?

YOURI JOUKOV : Nous nous réjouissons du développement de nos relations avec la République française. Cela fait déjà longtemps que ces relations sont constructives et constituent une bonne expérience de coexistence pacifique entre des Etats fondés sur des systèmes différents et un bon exemple de collaboration qui a déjà donné beaucoup de résultats fructueux.

Nous n'avons pas oublié que ce sont la France et l'Union soviétique qui ont été les artisans principaux de la conférence d'Helsinki, qui a fait naître en Europe un climat nouveau de compréhension mutuelle et de renforcement de la sécurité. L'Europe demeure depuis plus de trente ans un continent de paix. C'est un fait très important et nous considérons que la France et l'Union soviétique ont largement contribué à cette situation.

Les relations franco-soviétiques sont d'ailleurs traditionnelles et ne datent pas seulement des dernières années. Mais depuis la venue du général de Gaulle en Union soviétique en 1966 et la première déclaration franco-soviétique, un grand chemin a été parcouru et, malgré les changements qui se sont produits en France, la même ligne a été maintenue. Nous considérons, en effet, qu'il ne s'agit pas de relations avec telle ou telle personnalité, mais de relations d'Etat à Etat et de peuple à peuple. La visite de Leonid Brejnev doit constituer un nouveau pas en avant. Nous en attendons des résultats concrets et pas seulement des paroles aimables. Nous avons apprécié à cet égard ce qui a été dit à la tribune de votre congrès à savoir que le Parti socialiste attache aussi une grande importance à cette visite et au développement des relations entre nos deux pays.

— Votre présence au congrès de Nantes constitue elle-même une nouvelle étape dans les rapports entre le P.c.u.s. et le Parti socialiste français. Comment voyez-vous le rôle de celui-ci et, plus généralement, les perspectives de la gauche en France ?

— En ce qui concerne le développement du Parti socialiste et les perspectives de l'Union de la gauche en France, il s'agit de politique intérieure française sur laquelle il ne m'appartient pas de porter un jugement. Je veux dire simplement que le P.c.u.s. mène une politique d'ouverture à l'égard de tous les partis qui sont d'accord pour contribuer à renforcer la détente et la coexistence pacifique. Nous avons déjà établi de bonnes relations entre nos deux partis depuis la visite à Moscou, en 1975, de la délégation du Parti socialiste conduite par François Mitterrand. Un colloque a eu lieu ensuite à Moscou. Un autre est prévu, ainsi qu'un échange de délégations. Nous pouvons aussi développer utilement nos relations au niveau de la presse, par exemple entre la « Pravda » et « l'Unité ». En tout cas, nous suivons avec intérêt vos efforts pour la détente en Europe en ajoutant que pour nous l'Europe ce n'est pas seulement les neuf pays de la C.e.e., mais toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, comme disait le général de Gaulle.

— Leonid Brejnev est venu à Paris cette fois-ci en qualité de chef de l'Etat. C'est une des conséquences de l'adoption de la nouvelle Constitution soviétique. Quelle est, selon vous, la signification de celle-ci ?

— Cette Constitution correspond à une nouvelle étape de notre développement. Nous parlons maintenant de l'Etat du peuple et non plus de l'Etat des ouvriers et des paysans. Car il n'y a plus aujourd'hui la même différence entre les villes et la campagne, il



n'y a plus le même fossé entre l'intelligentsia et les ouvriers. L'éducation obligatoire a supprimé peu à peu les barrières entre les intellectuels et les prolétaires. J'étais il y a quelques jours au Portugal avec une délégation parlementaire. Il y avait parmi ses membres un ouvrier sidérurgiste qui est en même temps député et son fils est ingénieur. C'est un exemple parmi bien d'autres, mais qui prouve que les choses ont beaucoup changé dans notre pays et il fallait en tenir compte.

Quant au problème du chef de l'Etat il ne se pose pas exactement comme on l'a dit. Le chef de l'Etat en Union soviétique, c'est le presidium du Soviet suprême. C'est-à-dire un organisme collectif. Le président du Soviet suprême est entouré d'un premier vice-président et de quinze autres vice-présidents représentant chacun l'une des Républiques soviétiques. C'est cet organisme qui fait fonction de chef d'Etat et rien n'est changé à cette situation. La nouvelle Constitution ne fait que préciser les relations entre le Parti et l'Etat.

→

la gauche socialiste et communiste y a la majorité absolue. Qui aurait osé une telle prédiction il y a seulement deux ans ?

Le grand perdant en Catalogne n'est pas exactement le Premier ministre Suarez, qui ne se faisait guère d'illusions, mais le leader de centre-droit Pujol, politicien et banquier. La classe ouvrière s'est finalement voté la confiance à elle-même plutôt que de remettre ses intérêts et ceux du pays — il est vrai que ce sont les mêmes — dans les mains de « sa» bourgeoisie. Adieu Pujol ! Bonjour Joan Reventos ! Le nouveau leader socialiste se trouve en effet en position de force pour négocier avec Madrid. L'histoire du P.s.c. (Partit socialista de Catalunya) a commencé il n'y a guère plus de deux années par le regroupement de différents groupuscules dans la Convergence socialiste. Aujourd'hui premier parti catalan, le P.s.c. se veut résolument parti de classe et de masse, internationaliste, marxiste et autogestionnaire. Mais il est surtout vécu par le peuple comme un parti national. La question essentielle est maintenant de savoir si, dans la réalité des actes, le P.s.c. saura et pourra assurer sa transformation d'avant-garde intellectuelle en véritable parti de travailleurs.

Bientôt, la première Assemblée parlementaire provisoire se réunira à Barcelone. Le leader incontesté en sera Joan Reventos. Les socialistes catalans comptent sur une mobilisation populaire permanente (et pacifique) pour assurer la victoire dans les négociations inévitables avec Madrid : ils exigeront le rétablissement du statut de 1932, l'amnistie et les libertés totales, le retour du président de la « Generalitat », Josep Tarradellas. La Catalogne retrouvera alors toute sa dimension, européenne et méditerranéenne à la fois.

Le poète Salvador Espriu l'avait dit : « Nous nous maintiendrons pour toujours fidèles au service de ce peuple ». Il faut ne jamais oublier qu'il y a quarante ans la police de Pétain livrait à Franco, pour le faire assassiner, Luis Campanys, dernier président de la Généralité. Faire que le silence et la peur immense n'appartiennent plus qu'à un passé définitif, telle est, ici et maintenant, la volonté du peuple catalan.

GILBERT SANS

Gestion municipale

CRETEIL : LES "TROUS" DU GENERAL

PETITES ANNONCES

Chambre meublée à louer à Neuilly. Etat neuf : téléphone, télévision, moquette, eau chaude, eau froide, chauffage central. Grande fenêtre plein Sud, 8e étage, 2 ascenseurs.

Ecrire Nicole Leenhardt 43, rue de la Ferme 92200 Neuilly.

Jeune homme - bachelier B. - D.U.T. (Gea) section finances et comptabilité, libéré obligations militaires cherche un emploi de comptable débutant.

Expérience : 2 mois de stage, 1 mois de B.n.p., 2 mois 1 / 2 de secrétaire comptable.

Régions : 1) Ouest,
2) Paris,
3) Sud-Ouest.

Adresser réponse au journal qui transmettra.

Femme 30 ans, D.E.S. Sciences Economiques, expérience - enseignement et rédaction -, cherche emploi auprès de collectivités locales ; régions ouest ou parisienne.

Ecrire au journal 12, cité Malesherbes qui transmettra.

Camarade chilien réfugié, parlant français, écrivain, ayant collaboré à « l'Unité », serait reconnaissant à qui peut lui procurer — gratuitement, si possible — une chambre Paris ou proche banlieue. S'adresser au service Petites annonces de « l'Unité », 12, cité Malesherbes 75009, qui transmettra. Urgent, hélas !

Techni Rank S.a.r.l.

Gérant : M. Yker

Produits :
Visserie normalisée
Visserie spéciale
Décolletage sur Plan
Tours et fraisages.

Recherche d'urgence à agrandir sa clientèle.

Pour tous renseignements : s'adresser

54, rue Mary Besseyre
92170 Vanves

Tél. 644.00.64

---

32 millions de déficit, c'est presque un record ! L'ex-maire — et toujours député — R.p.r. de Créteil, le général Billotte, attend-il les prochaines élections pour s'expliquer sur les curieux « trous » découverts dans sa gestion municipale ?

Les inspecteurs de la direction des collectivités locales du ministère de l'Intérieur examinent actuellement les comptes de la Ville de Créteil, à la demande de la nouvelle municipalité socialiste. « Nous rendrons publics les comptes et ferons le bilan avec la population. Puis nous engagerons un combat politique vis-à-vis du gouvernement pour que les Cristoliens ne supportent pas les conséquences de cette situation », avait dit dès son élection le nouveau maire de la préfecture du Val-de-Marne, Laurent Cathala.

Le déficit du compte administratif de 1975 dépassait 4 millions de francs. Il en était de même de celui de 1976. Pour l'année 1977, l'ancienne municipalité, présidée par le général Pierre Billotte, ancien ministre d'Etat chargé des Dom-Tom, avait préféré n'en pas voter le budget.

De 1975 à 1976, la pression fiscale s'était accrue de 23 %. Créteil vient au 4e rang des communes du département pour la hausse des impôts locaux. Au 2è rang quant au pourcentage par habitant. Et pourtant le déficit, sur un budget total de 138 millions, s'élève à 32 millions !

C'est le bilan chiffré auquel est parvenue la nouvelle municipalité socialiste, après un peu plus de deux mois d'investigations. « Tout le monde se doutait qu'il y avait des problèmes financiers, mais on ne connaissait pas l'ampleur des dégâts », conclut Cathala.

Le 3 juin, il convoquait une conférence de presse sur la « gestion catastrophique du général Billotte ». Le général, en effet, siégeait à la mairie depuis 1965. La ville qui compte à l'heure actuelle 65 000 habitants, n'était encore qu'une petite ville de banlieue entourée de terrains maraîchers. C'est dans les années soixante que Créteil fut choisie comme future préfecture du nouveau département et que le quartier du Montmesly, véritable cité dortoir sans équipements, avec seulement quelques écoles, fut construit.

Les préfets à sa botte

« Quand le général est arrivé à la mairie, dit une de ses anciennes collaboratrices, il a réuni ses adjoints pour mettre au point une maquette qui permettrait une construction diversifiée. Le cœur de la ville a été déplacé du vieux bourg vers l'hôtel de ville actuel, le centre administratif et la Maison de la culture André-Malraux. » Et c'est une construction chère qui fut volontairement choisie — on compte seulement 6 % de logements sociaux dans la première tranche du nouveau Créteil : « Il s'agit de permettre l'épanouissement de l'homme nouveau, de l'homme du XXIè siècle, qui appartient à cette humanité nouvelle dont nous pressentons qu'elle est née où des hommes ont marché, dansé et chanté sur la Lune »...

Mais, en 1976 comme en 1971, on dénombrait 2 000 demandes de logements non satisfaites. Une grande partie de la population vit à Créteil en transit, en attendant de trouver moins cher. A noter aussi que, sur 100 000 m2 de bureaux construits, 40 000 sont inoccupés.



« La politique de Billotte était une politique de prestige », affirme le nouveau maire. Quand un problème se posait avec l'administration ou les banques, le général comptait sur l'aide — longtemps efficace — de ses amis : « Faites quelque chose pour Billotte », disait de Gaulle à ses ministres. On raconte aussi que le maire ne se déplaçait jamais jusqu'à la préfecture, faisant venir le préfet (Vandeville, puis Lannier) dans son bureau.

Ses opérations de prestige étaient approuvées comme celle du lycée du Lac, qui fut entreprise avec une subvention des plus minimes de l'Etat. La construction, envisagée sur deux tranches, prévoyait l'ouverture des portes du lycée dès la finition de la première tranche : « Cette dernière intervient en temps et en heure et, comme prévu, la rentrée prochaine pourra s'effectuer ». Une surprise, cependant, et de taille : les cuisines et la salle de repas nécessaires à plus de 400 futurs demi-pensionnaires n'ont été programmées que dans la deuxième tranche ! « Celle-ci, dont le statut pédagogique n'a jamais été défini, n'est toujours pas financée », dit-on à la mairie.

On cite aussi l'exemple du C.e.s. Issaurat qui aurait pu être depuis deux ans à la disposition de quelque 200 élèves de Créteil. Or, au terme de la construction de cet établissement, il s'avéra que l'eau n'y était pas potable ! Et pendant deux ans, analyse sur analyse, essai sur essai, aucune solution n'avait été apportée.

Enfin, à la veille des élections, la municipalité signait précipitamment un contrat avec une société pour la construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères, s'engageant à fournir un tonnage bien supérieur à ce que la ville produit. Aussi, pour rentabiliser l'opération, la mairie de Créteil avait-elle établi des conventions avec les communes environnantes. Ces conventions risquent maintenant d'être remises en cause : toutes ces communes, sauf Saint-Maur, ont élu des municipalités de gauche. A noter que la préfecture, qui connaissait pourtant le dossier, a encore laissé faire.

Nouvelle enquête

Il est cependant une affaire qui donne un autre éclairage sur les méthodes de gestion du général Billotte : les sociétés Montenay et Bergeron avaient été déclarées concessionnaires du chauffage urbain collectif de la ville. Or, en 1976, des travaux de réparation devaient être faits qui auraient dû être aux termes du contrat de concession à la charge entière du concessionnaire. Mais ce dernier demanda directement à Billotte l'autorisation de majorer le tarif de fourniture de chaleur et d'eau sanitaire de 2,83 %, les usagers ne s'apercevant de l'augmentation qu'en fin de saison de chauffe, lors du réajustement des prix. Ainsi Billotte a-t-il accepté, pour faire plaisir à ces sociétés, de faire supporter par les usagers les frais de travaux ne leur incombant pas.

C'est tous les jours, semble-t-il, qu'on fait de telles découvertes à la mairie de Créteil. Qu'en sera-t-il lorsque la commission d'enquête de l'inspection générale des Finances, qui passe actuellement au crible les comptes de la Société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de Créteil, publiera ses résultats ? Il est déjà patent qu'il y avait un certain nombre d'imbrications entre les affaires de la Ville et celles de cette société...

Quoi qu'il en soit, les nouveaux élus doivent voter un budget et combler ce déficit de 32 millions ! Il n'est pas question pour les socialistes d'augmenter les impôts — pour combler le trou, il faudrait alourdir la pression fiscale de 66 % ! Ils vont donc demander une subvention d'équilibre de 31 millions.

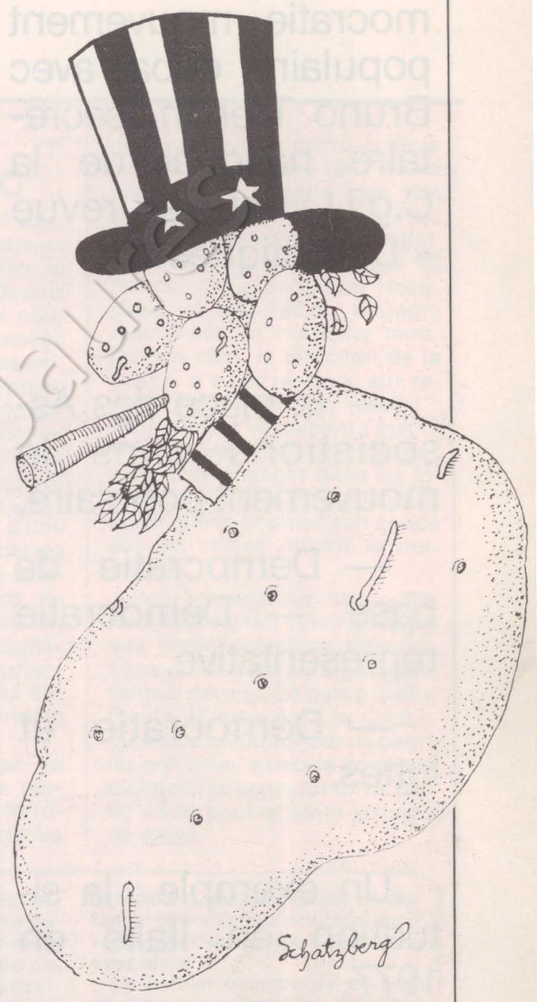
Après avoir informé les Cristoliens de la situation, la municipalité a organisé une semaine d'information. « Les gens savent maintenant qu'il y a un trou, il faut leur expliquer pourquoi et examiner avec eux comment le combler. Il faut aussi qu'ils comprennent que, pendant deux ou trois ans, nous ne pourrons faire que de la gestion », dit le maire. Une réunion extraordinaire du conseil municipal s'est aussi tenue en plein air et en public, mercredi sur le parvis de l'hôtel de ville.

Quant à Billotte, député de la circonscription, attend-il la campagne des prochaines élections législatives pour s'expliquer sur pareille gestion municipale ?

EMMANUELE PLAS

Pommes de terre

LE MAUVAIS ŒIL



La patate a bien des malheurs. Voilà qu'on la jette par tonnes, par milliers de tonnes. Et voici que de graves menaces pèsent sur elle.

La sécheresse de l'année dernière aura eu aussi cette conséquence inattendue : des viroses se développent qui affectent la production de pommes de terre de consommation et, plus grave encore, la production de plants dont la France ne dispose pas en quantité et en qualité suffisantes.

Les chercheurs de l'Institut de la Recherche agronomique (Inra) estiment que la situation ne pourra pas être redressée avant 1979 ou 1980. A condition d'y engager des crédits. De plus, les tubercules américains qui ont été importés en catastrophe à la fin de 1976 se sont révélés porteurs de bactéries dont notre production nationale avait réussi à se débarrasser après des efforts longs et tenaces... Les services de la protection des végétaux avaient pourtant mis en place rapidement des contrôles sévères. Certains chargements en provenance des Etats-Unis avaient été refusés à l'entrée en France. Sans doute ces pommes de terre n'ont-elles pas été réexpédiées par les importateurs... Et des patates porteuses de virus ont sûrement été jetées dans les décharges.

Les importants déstockages intervenus à la fin du mois de mai s'expliquent aussi par l'affolement qui s'est emparé des pouvoirs publics à l'annonce des mauvaises récoltes attendues : le fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (Forma) a alors acheté 135 000 tonnes de pommes de terre aux Etats-Unis dont on sait que 69 000 tonnes n'ont pas été commercialisées. Les professionnels privés ont sans doute fait de même : la société Delassus s'est, dit-on, taillé la plus grosse part avec 55 % des importations. Ainsi a-t-on vu Delassus se débarrasser de ses stocks au moment où il fallait vider les frigos pour y entreposer les fruits.

Alors, les spéculateurs sont punis ? Ce serait vite dit. On peut estimer que le Forma, organisme d'Etat, s'est débarrassé au moins pour une partie de ses stocks en les vendant à Delassus. Mais celui-ci, déjà, avait rempli ses propres frigos et même ceux des autres, comme c'eux d'une coopérative fruitière d'Ardèche. On savait aussi que le marché de la pomme de terre ne répondait pas aux espoirs : de mauvaise qualité et trop chères pour le consommateur, les patates américaines s'écoulaient mal. Un « bon gestionnaire » comme Delassus aura-t-il accepté d'acheter les stocks du Forma sans compensation ?

De ce joli gâchis, il ne restera sur le sol français que quelques virus connus et inconnus et beaucoup d'argent perdu. Payé par qui, en fin de compte ?

F. de G.



changer la vie sociale et économique

LIP REMONTÉ

Début des journées portes ouvertes chez Lip. Depuis le week-end dernier, les ventes de montres destinées à assurer un complément de revenu aux travailleurs qui, depuis le 15 juin, ne perçoivent plus leurs 90 %, ont commencé. De nombreuses entreprises en lutte sont venues pour cette occasion à Besançon : Schlumpf, Idéal-Standard, Teppaz, Rhône-Poulenc Textiles, etc.

Pendant ce temps, la phase judiciaire suit son cours. La procédure d'appel du jugement en liquidation de biens, entamée à la requête du comité d'entreprise, a été déclarée recevable. C'est la première fois, il faut le signaler, qu'un tribunal entend des élus ouvriers dans ce genre de procès. Jugement mercredi prochain.

ELF-AMBES : BARRE A TRANCHÉ

Les craintes des 400 travailleurs de la raffinerie Elf-Aquitaine à Ambès, en Gironde (voir « l'Unité », n° 247) étaient parfaitement justifiées : l'usine fermera son unité de distillation. Ainsi en a décidé Raymond Barre. Deux cents personnes seront donc privées d'emploi à partir du mois de juillet. Des ouvriers seront mutés dans les autres établissements du groupe pétrolier, à Lacq, dans la région parisienne et près de Lyon. C'est donc le déracinement pour des hommes et des femmes originaires pour la plupart de la Gironde. Quant à ceux qui auront la possibilité de rester sur place, ils devraient être embauchés à l'usine Bordeaux-Oléagineux... qui n'est pas encore construite : sa mise en service est prévue, au plus tôt, pour 1979 ! D'ores et déjà, les travailleurs qui y seront éventuellement engagés savent que leur niveau de vie sera diminué puisqu'ils ne bénéficieront plus des conventions collectives du pétrole. Mais, en attendant 1979, leur sort n'est toujours pas réglé.

Outre les importants problèmes humains et sociaux, la fermeture d'une partie de la raffinerie d'Ambès risque d'avoir des conséquences économiques, avec notamment la remise en cause de la plate-forme pétrochimique dans le Sud-Ouest et une diminution des activités et des recettes du port de Bordeaux.

Le dossier de la raffinerie d'Ambès était étudié par le gouvernement depuis plusieurs mois, pendant lesquels les élus locaux ont multiplié les démarches en faveur du maintien des activités de l'unité de distillation. Raymond Barre n'en a pas tenu compte. Il a tranché. Aux dépens des travailleurs, des intérêts d'une région et en faveur d'une grande société pétrolière. Premier pas vers la fermeture totale, à plus ou moins long terme, de la raffinerie d'Ambès ? **(De notre correspondant Jean-Pierre Bedéi).**

ZIZANIE DANS LE METRO

A l'unanimité moins une voix, les nettoyeurs du métro parisien ont voté le 17 juin dernier la poursuite de leur grève. Depuis le 31 mai, maintenant, les couloirs ne sont plus balayés qu'épisodiquement par des employés d'entreprise intérimaire. Malgré l'absence de négociations réelles, la détermination de près d'un millier de grévistes ne varie pas. « Cette grève, pour nous, est une lutte pour la vie », rappelaient-ils au cours d'une conférence de presse. « Enlevez de 1 760 francs bruts les retenues sociales, 400 francs de loyer, et essayez de vivre un mois avec ce qui reste », suggérait le syndicat de la manutention aux directions des six entreprises chargées de l'entretien du métro.

Les négociations sur la convention collective du personnel de la manutention ferroviaire (qui regroupe les salariés de l'entretien du métro et de la S.n.c.f., au nombre de 7 000 à 8000) n'ont apporté que des aménagements dérisoires. La Chambre patronale, en effet, s'entête à ne proposer que 46 francs d'augmentation mensuels et elle refuse toujours d'accorder un treizième mois. De son côté, la direction de la R.a.t.p. n'a pas répondu aux revendications de son ressort : les grévistes réclament l'installation de vestiaires pour ne plus avoir à se changer dans les locaux à poubelles. Ils demandent aussi que le courant soit coupé sur les rames durant le nettoyage.

Pour populariser ce conflit, les syndicats ont lancé un appel aux partis politiques, associations et usagers en organisant, samedi dernier, un gala à la Mutualité. D'autre part, la C.f.d.t., qui compte 700 adhérents parmi les grévistes, a décidé de porter plainte avec constitution de partie civile pour atteinte au droit de grève.

CHOMEUR : UN LEXIQUE BIEN CYNIQUE DES ASSEDIC

« Avant d'engager toute action importante il est recommandé de s'asseoir et de réfléchir. » Tel est, froidement, le tout premier conseil que donne le Groupement régional des Assedic de la région parisienne aux chômeurs à la recherche d'un emploi, dans une petite brochure intitulée « Trouver sa place », à la disposition de tous les visiteurs.

On croit rêver. Si l'introduction rappelle fermement que « le demandeur d'emploi reste, malgré sa situation un homme à part entière » (!), il n'y paraît guère au long des pages qui suivent. Comme si les Assedic, faites pour aider le chômeur face aux exigences parfois exorbitantes des employeurs, défendaient au contraire les intérêts de ces derniers et les aidaient à convaincre le chercheur d'emploi que, s'il est engagé, c'est en quelque sorte une faveur qu'on lui fait.

Lisez plutôt ces quelques extraits : « Il faut... tenir compte du fait que le salaire et la qualification, attachés au dernier emploi, sont parfois la conséquence d'une longue ancienneté ou de circonstances particulières qui ne se retrouveront pas dans une nouvelle entreprise ». Nous voilà prévenus : surtout, ne demandons pas la lune.

Et ce conseil : il faut « chercher à deviner quelles sont, à l'époque où nous vivons, les préoccupations des éventuels employeurs lorsqu'ils recrutent du personnel. Faute de cet effort, on risque le dialogue de sourds : une entreprise n'est pas une œuvre de charité » (sic).

Très important quand on se présente à une place : la tenue. Il y a dans ce chapitre des conseils à faire grincer les dents. La tenue « ne doit être ni choquante ni provocante... Pour les vendeuses, un maquillage plus ou moins discret selon la clientèle ou la nature du commerce, pour les hommes le genre jeune premier sportif ou l'allure professorale répondent à des types d'entreprise différents, etc. »

Le candidat doit « se présenter avec assurance, ce qui ne veut pas dire avec désinvolture ou avec insolence et ne paraître ni survolté ni avachi » (!). Chômeurs fatigués par de longs mois de recherches infructueuses et qui se laissent un peu aller... s'abstenir.

Du reste, on nous rappelle charitablement à quelques pages de distance que « l'atout principal pour rechercher un emploi, c'est la persévérance ».

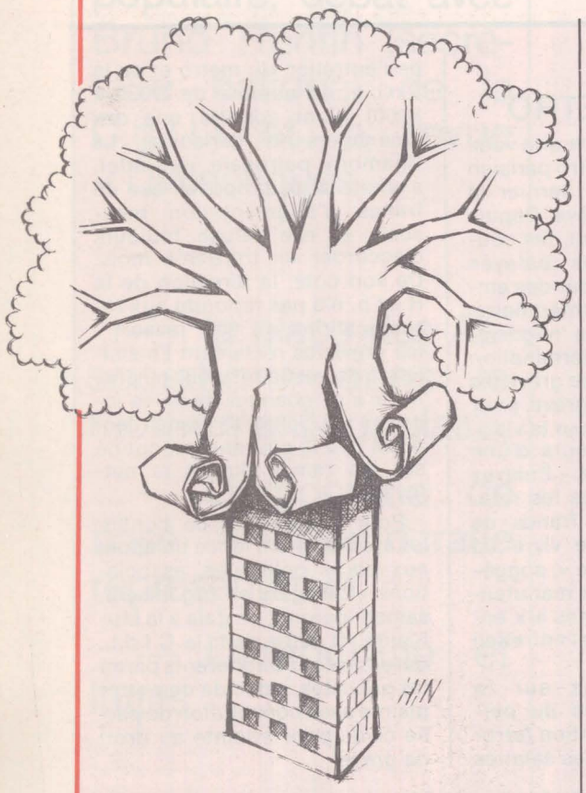
Le dernier chapitre de ce petit chef-d'œuvre s'appelle « Celui qui a perdu son emploi ne manque pas d'occupations ». Sachez qu'« Il importe de rester ou de redevenir la personne active, éveillée, dynamique que désire tout employeur ». Pour ce faire il convient de « conserver un sommeil vraiment réparateur ». Pas de soucis, pas d'angoisses, ça s'arrangera !

Le chômeur, donc, ne manque pas d'occupations : « lecture d'ouvrages littéraires et professionnels, conversations avec des spécialistes, stages de formation, etc. » Et enfin, il lui est conseillé de garder un esprit lucide et l'œil clair. Comment ? En se préparant activement aux tests. « Une bonne façon de se préparer à les subir sans émotion paralysante consiste à s'entraîner à des efforts de réflexion logique. Tous les jeux cérébraux publiés par la plupart des journaux vont dans ce sens ainsi que de nombreux gadgets du genre casse-tête chinois » !

C'est pour « aider les demandeurs d'emploi » à surmonter leurs difficultés « qu'ont été réalisées ces pages », conclut le rédacteur de la brochure. Sans rire. C. M.

Verneuil

LES BULLDOZERS NE PASSERONT PAS...



Quelques tentes disséminées dans une clairière ; des chaises autour d'un feu de bois ; une table sous une bâche ; un stand avec des dessins d'enfants, des affiches... Les habitants de Verneuil-sur-Seine, à une trentaine de kilomètres de Paris, occupent leur bois pour le sauver ; pour que les petits oiseaux continuent à chanter dans les arbres. Et pour faire échec à une opération de spéculation foncière caractéristique.

Depuis le 13 juin, soutenue par la nouvelle municipalité de gauche, la population de Verneuil et de ses environs se relaie autour des cinq points stratégiques qui gardent l'entrée de cette forêt de 130 hectares. Il leur faut tenir jusqu'au 13 juillet, date à laquelle le propriétaire du bois, la Société immobilière de Verneuil-Vernouillet (Sivv) aura perdu le droit de défricher.

Il aura en effet fallu que la nouvelle équipe élue à Verneuil se mette en place pour découvrir le dossier de la Sivv, jusque-là soigneusement tenu secret. Les partis de gauche, P.s. et P.c., l'Amicale laïque, l'Association de sauvegarde de Verneuil se regroupent alors pour appeler à l'occupation du terrain. Dès 7 heures du matin, le 13 juin dernier, des centaines de personnes se dressent devant les bulldozers et leur barrent l'entrée dans le bois.

Depuis, la résistance s'est organisée. Tous les soirs, un comité de coordination se réunit et s'assure que tous les points stratégiques seront bien gardés, la nuit comme le jour. Dans chacun des cinq camps, il y a au moins une dizaine de personnes en permanence. A l'heure du déjeuner, à la sortie des classes, le soir, les habitants affluent.

Les conseillers municipaux passent régulièrement. Jean-Pierre Cœuillet, le maire socialiste de Verneuil, fait lui aussi la tournée des popotes plusieurs fois par jour. Sur le terrain, élus et simples citoyens se mêlent, le tout dans une ambiance de fête joyeuse.

Seule survivante

Autour des anti-béton de Verneuil, la solidarité est totale. Les pompiers ont prêté des bâches et circulent autour du bois pour pouvoir prévenir immédiatement la mairie en cas d'incident. La télévision a été installée gratuitement dans une caravane. Les commerçants donnent des provisions de bouche. Vendredi dernier, les trains vers Paris et vers Mantes-la-Jolie se sont arrêtés devant le bois, en signe de solidarité ; les roulants de la S.n.c.f. ont même distribué des tracts dans les wagons. Toutes les communes de la vallée de la Seine se sont d'ailleurs fait représenter à la fête des communaux organisée dimanche devant le bois occupé. Et toutes les mairies de gauche des environs aident les manifestants.

Ce n'est pas le moindre résultat de cette action spectaculaire que de créer un lieu de rencontre où les habitants se retrouvent pour discuter. Cet acquis, il faudra ensuite le consolider par des activités culturelles dans la ville. Mais un tel élan n'est pas facile à créer et les premières tentatives de la nouvelle municipalité pour mettre en place des comités de quartier n'avaient pas rencontré si bon écho.

Le plus difficile sera de tenir. Déjà, la Sivv a tenté plusieurs manœuvres d'intimidation. Elle a fait assigner 17 manifestants, dont les voitures bloquaient l'entrée du bois, devant le tribunal des référés de Versailles ; mais celui-ci a jugé irrecevables ces assignations. Lundi dernier, l'huissier est une nouvelle fois venu constater l'occupation du terrain, pour le tribunal de grande instance, cette fois. Ce qui laisse supposer que la Sivv commence à s'impatienter.

L'opération est, en effet, importante et de gros intérêts sont en jeu sur cette forêt, la dernière survivante de la commune. La Sivv projette sur ces 130 hectares un programme de 500 logements en collectif et de 600 pavillons dont un tiers seulement a déjà été réalisé. L'affaire traîne, en fait, depuis vingt ans. La Sivv a demandé en 1957 un permis de construire pour un programme de 1 300 logements. A l'époque, on considérait qu'un permis était accordé tacitement si l'administration ne répondait pas dans les quatre mois. En fait, le permis a été refusé avec un mois et huit jours de retard, retard sur lequel la Sivv a joué pour réaliser une première partie de son programme en 1971 et 1973. Un nouveau permis avait été accordé en 1970 par Albin Chalandon, alors ministre de l'Equipement, malgré l'avis de ses services et de la direction départementale de l'Agriculture.

Ce permis était, en effet, très critiquable. La Sivv avait obtenu le droit de déboiser, en 1967, en raison d'une insuffisance de la réglementation. Deux ans plus tard, ce droit lui aurait été refusé grâce au remaniement du code forestier qui permettait désormais de refuser un défrichement en fonction de l'équilibre biologique d'une région. Le permis de construire s'opposait également au plan d'urbanisme que la Ville de Verneuil était en train de mettre en place. Sur ce plan, adopté en 1971, les bois de Verneuil sont classés en zone non constructible. Le plan d'occupation des sols (Pos) que la Ville vient de se donner reprenait d'ailleurs cette disposition. Mais il a été modifié par l'ancien maire à la veille de sa publication pour permettre à la Sivv de réaliser son programme sans dérogation. Une modification étrange, puisque ainsi le plan ne correspond plus à celui que la population avait accepté au cours de l'enquête d'utilité publique.

3 francs ou 22 000

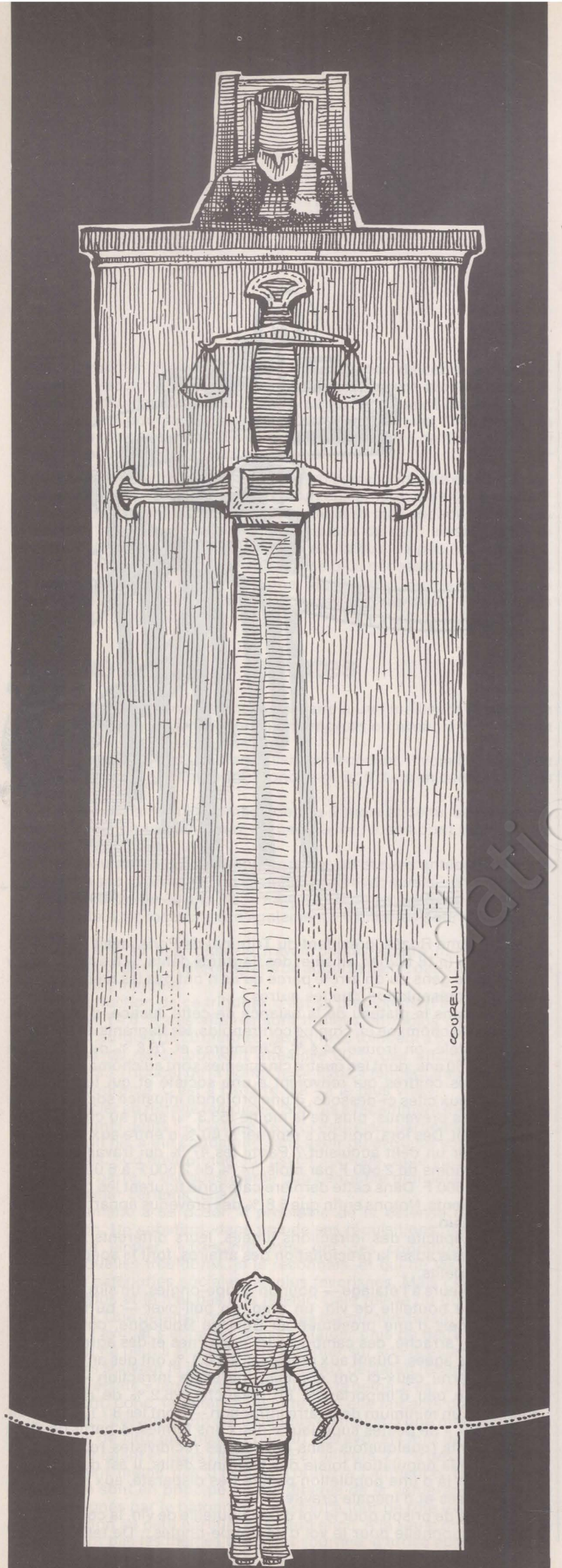
Après la construction des premiers logements, sur une vingtaine d'hectares, la municipalité a essayé de négocier l'acquisition d'une partie des bois en échange d'une extension du programme immobilier. Le nouveau programme passe ainsi de 1 300 à 1 500 logements et la surface défrichée de 90 à 107 hectares. La Sivv a donc demandé de nouvelles autorisations de défrichage : le ministre de l'Equipement en a déjà accepté une de 16 hectares un mois avant les élections municipales. Une autre de 5 hectares est en cours d'instruction. Le préfet des Yvelines, quant à lui, a accordé le 1er mars 1977 les nouveaux permis de construire alors que les autorisations de lotir n'ont pas encore été délivrées.

Le nouveau conseil municipal, dès son élection, a refusé de ratifier l'accord qu'avait passé l'ancien maire avec la Sivv et a demandé que soit annulé le permis de construire de 1977. De son côté, la Sivv a été prise par le temps. Son autorisation de défricher expire en effet dix ans après qu'elle a été accordée, c'est-à-dire le 13 juillet prochain. Et de ce coup de bulldozer dépend toute l'opération spéculative : un terrain boisé non constructible vaut environ 3 F le m2. Une fois défriché, il passe déjà à 120 F et, vendu en parcelles à bâtir, il vaut 22 000 F le m2... Un bénéfice considérable est donc en jeu.

La municipalité de Verneuil aurait souhaité que les bois soient classés en zone protégée non constructible. Elle sera pourtant probablement amenée à accepter un compromis. En effet, le promoteur a déjà versé 3,5 millions de francs en taxe locale d'équipement que l'ancien maire s'est empressé de dépenser, non pas à l'équipement de cette zone qui n'est pas encore viabilisée, mais à des investissements réputés électoralement « payants ». La Sivv a engagé d'autres frais dans cette opération. Jean-Pierre Cœuillet est donc prêt à négocier avec le promoteur une solution qui permettrait à la société de ne pas perdre d'argent, tout en l'empêchant de réaliser des bénéfices contre l'intérêt général...

Ce compromis est d'ailleurs vraisemblable. Dans le contexte politique actuel, on voit mal le préfet faire appel aux gardes mobiles et aux C.r.s. pour laisser les bulldozers faire leur œuvre. Le dossier est entre les mains de Pierre Richard, conseiller de Giscard d'Estaing pour l'urbanisme. Le bois de Verneuil a cette chance pour lui : aujourd'hui, chaque voix « verte» compte.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE



Flagrants délits

LA JUSTICE DE CLASSE PRISE "LA MAIN DANS LE SAC"

Lorsque Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune, ordonna en janvier 1975 l'incarcération provisoire de Jean Chaperon, P.d.g. de la société Huiles, goudrons et dérivés, les protestations fusèrent dans une certaine presse, chez les patrons et au gouvernement. Pourtant, cette décision de justice était tout à fait légitime. Elle faisait suite à un accident mortel du travail suivi d'actes destinés à dissimuler les responsabilités du P.d.g. Ces quelques jours de prison, pour une faute très grave, ont servi d'exemple en incitant les chefs d'entreprise à plus de vigilance en matière de sécurité. La décision du juge de Charette aura ainsi permis d'épargner des vies humaines parmi les travailleurs. Elle fut cependant considérée par certains comme profondément scandaleuse. En revanche, jusqu'à ce que Christian Hennion leur consacre des articles quotidiens dans « Libération » — rassemblés ensuite dans « Chronique des flagrants délits » publié chez Stock 2 — les tribunaux de flagrants délits ont pu en toute quiétude se livrer à une pratique judiciaire frisant très souvent le déni de justice. En grande partie parce que leur « clientèle », s'il est vrai que tous les citoyens sont égaux, fait tout de même partie d'une catégorie de citoyens... un peu moins égaux que les autres.

Hervé Gérolami, qui prépare une thèse de droit sur les Tribunaux permanents des forces armées et les flagrants délits, a également pu le constater après plusieurs mois passés à analyser le fonctionnement de cette justice expéditive. Mais, au lieu de se contenter des seules audiences, pourtant déjà fort révélatrices, Gérolami est parti du délit pour s'interroger. Qui commet les flagrants délits ? Qui les constate et de quelle manière ? Comment la police prépare-t-elle les dossiers ? Cvmment le parquet puis le tribunal utilisent-ils ces dossiers de police ? Pourquoi la défense est-elle pratiquement inexistante ? Quelle interprétation donner de la variation des peines en fonction de l'identité du président du tribunal, de la nature du délit et du sexe, de la race, de la catégorie socio-professionnelle et des antécédents du délinquant, facteurs parmi tant d'autres qui déterminent la sanction ?

Gérolami a apporté ici des éléments de réponse précis et originaux. Sans doute beaucoup y trouveront-ils matière à déplorer le fonctionnement d'une Justice dont tous les efforts entrepris pour le démasquer, depuis quelques années, n'ont qu'assez peu entamé le caractère de classe.

J-L. R.

L'expression inquiète et tendue, douze personnes sont assises dans le box des prévenus de la XVIIIe chambre correctionnelle. Des jeunes pour la plupart, dont un bon nombre d'immigrés. Rien ne les distingue, apparemment, de la foule qui déambule sur le boul'Mich' à quelques centaines de mètres de cette enceinte. Deux avocats commis d'office prennent à la hâte connaissance des premiers dossiers. Au fond de la salle, un public nombreux et sans indulgence vibre parfois lorsqu'un Nord-Africain nie, dans un français approximatif, prononcé avec un fort accent, les faits qui lui sont reprochés. Réclamant des amendes et de la prison, ce public paraît prendre un plaisir malsain aux condamnations prononcées par le « guignol » (en argot, un guignol désigne un tribunal). Un guignol dont les excès et le fonctionnement ont subi, en décembre dernier, les feux d'une actualité vite lassée.

Aujourd'hui, les flagrants délits ont retrouvé leur quiétude. Et, avec elle, leurs vieilles habitudes que n'avait pas bouleversées l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1976, des nouvelles règles relatives à la procédure de flagrant délit (loi du 6 août 1975). Que prévoit cette loi ? Inapplicable en cas de contravention ou d'un délit puni d'une simple amende, la procédure de flagrant délit est utilisée pour un délit en train de se commettre — lorsqu'un individu est pris « la main dans le

→

LA JUSTICE DE CLASSE PRISE "LA MAIN DANS LE SAC"

sac » — ou qui vient juste de se commettre. Elle est utilisée aussi lorsque, dans un temps très voisin du délit, la personne soupçonnée est poursuivie par la clameur publique. Ou encore lorsque cette personne est trouvée en possession d'objets ou présente des traces laissant penser qu'elle a participé au délit. Conduit devant un officier de police judiciaire, l'auteur présumé du délit, fait l'objet d'une enquête que doit autoriser le procureur de la République. Sinon, l'enquête préliminaire est de droit. A moins que faute de preuves, d'indices ou de présomptions, le présumé coupable ne soit libéré, ce qui arrive tout de même assez fréquemment. Dans tous les cas, une décision à son sujet doit être prise dans les 24 ou 48 heures.

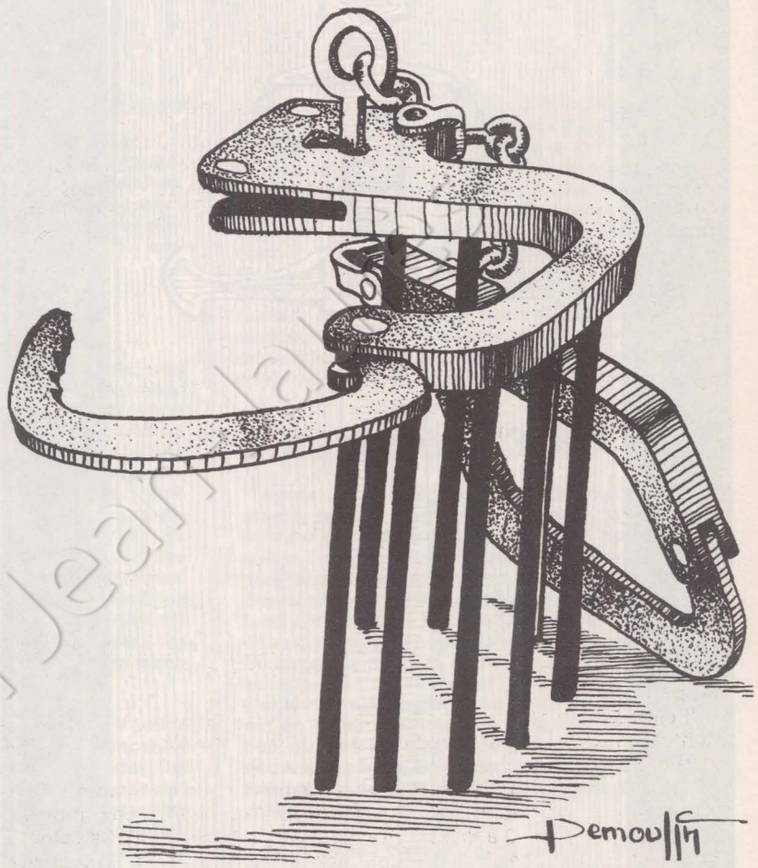
« Contrôle social » efficace

L'enquête de flagrant délit ayant été décidée, l'officier de Police judiciaire dispose de pouvoirs étendus. En particulier il peut décider d'une perquisition au domicile de l'auteur — et des possibles complices ou coauteurs — même si la personne n'est que soupçonnée et sans son consentement. A l'issue de cette procédure, le « délinquant » est conduit devant le procureur de la République dans les 24 heures (ou 48 heures au plus tard). Différentes solutions s'offrent au procureur. Après avoir interrogé l'inculpé et au lu des procès-verbaux de police, il peut « classer sans suite » et relâcher l'intéressé. Il peut également « ouvrir une information » et confier le dossier à un juge d'instruction. Il peut enfin, en l'attente de la comparution devant le tribunal — prévue dans un délai compris entre trois jours et un mois — soit laisser le prévenu en liberté, soit le placer sous contrôle judiciaire. Dans ces deux cas s'applique la formule dite du rendez-vous judiciaire, dont ne bénéficient que 11,8 % des inculpés (1). Elle a pourtant l'avantage de permettre aux prévenus de se présenter libres à l'audience. Dernière possibilité pour le procureur : placer l'inculpé sous mandat de dépôt, quelle que soit la peine d'emprisonnement encourue, et le traduire à l'audience le jour même, au plus tard le lendemain (88,2 % des prévenus aux flagrants délits comparaissent détenus).

Le flagrant délit c'est, essentiellement, le délit de la rue et des lieux publics. La délinquance justifie un quadrillage généralisé. Elle autorise des moyens de surveillance quasi perpétuels de la population, plus exactement d'une certaine population. L'appareil institutionnel de prévention-répression fonctionne comme un véritable observatoire mobile. Il s'articule avec d'autres agents de surveillance, privés ou bénévoles. Ainsi, le personnel de surveillance des magasins produit-il 14 % de la population totale des flagrants délits, les témoins 13 % et la police 58 %.

Quels types de délits sont poursuivis en flagrant délit ? Pour l'essentiel, des délits mineurs comme le vagabondage, le vol à l'étalage, l'outrage public à la pudeur, le larcin, la filouterie, la grivèlerie, l'outrage à agent, le vol à la roulotte, le vol sans effraction... Ces délits se réalisent dans des lieux publics où la répression, bien articulée, est constante et immédiate. Mais, à l'image des agents de contrôle social — loin d'être neutres — la répression établit une discrimination. Par exemple, dans les magasins on ne range pas tous les voleurs à l'étalage dans le même panier. Pour les surveillants privés des grandes surfaces, seuls les indigents volent, c'est bien connu — les autres ont « oublié » de payer et ne méritent pas le tribunal.

La discrimination existe aussi dans d'autres sphères de surveillance sociale parfois trop zélées : certains contrôles d'identité dans le métro, qui frisent trop souvent la chasse au faciès, ne vont-ils pas au-delà des dispositions du code de procédure pénale — en particulier pour les fouilles, qui s'assimilent à des perquisitions ? Statistiquement, une surveillance policière ainsi partiale et systématique, ne peut que découvrir des infractions qui légitiment en retour une telle vigilance. La prévention-répression fournit à la prison de petits infracteurs et celle-ci les transforme rapidement en délinquants. A leur sortie, ils deviennent la cible privilégiée des contrôles et de la surveillance. Le cercle vicieux se renforce. Il faut comprendre que si l'on veut améliorer la procédure des flagrants délits — dont de nombreux magistrats et avocats proposent la suppression — il serait faux et illusoire de se désintéresser du contrôle social qui la fait fonctionner si « efficacement ». Mme Rozès, président du Tribunal de Paris, avait déclaré au « Monde » le 18 février, au sujet des flagrants délits : « Il est vrai qu'il y pas mal de gens qu'on arrête parce qu'ils n'ont pas les mêmes garanties de représentation que les autres »...



Il y a, dans le plateau de la balance de cette Justice, d'un côté la misère et le chômage et, comme contrepoids, les flagrants délits. Dans leur clientèle, on trouve 44,4 % d'immigrés et 76,8 % de jeunes de moins de 30 ans, dont les quatre cinquièmes sont au chômage ou sans travail. Des chiffres qui renvoient à une société et qui témoignent, comme ceux cités ci-dessous, d'une profonde injustice sociale. Sur la totalité des prévenus, plus de la moitié (53,3 %) sont au chômage ou sans travail. Dès lors, doit-on s'étonner si 80 % d'entre eux sont poursuivis pour un délit acquisitif ? Parmi les 47 % qui travaillent, 26 % gagnent moins de 2 500 F par mois, 14 % de 2 500 F à 6 000 F et 7 % plus de 6 000 F. Dans cette dernière catégorie figurent les prostituées et leurs clients. Notons enfin que 5,8 % des prévenus appartiennent au sexe féminin.

La multiplicité des infractions jugées, leurs différents degrés de gravité, mais aussi la précipitation des affaires, font la spécificité des flagrants délits.

Des voleurs à l'étalage — pour un coupe-ongles, un slip, un pot de fleurs, une bouteille de vin, un drap, un pull-over — où les clients occasionnels d'une prostituée au Bois de Boulogne, côtoient des voleurs à l'arraché, des cambrioleurs nocturnes et des agresseurs de personnes âgées. Quant aux prévenus, si 50,1 % ont des antécédents, 42,8 % parmi ceux-ci ont commis une seule infraction — pour la plupart de peu d'importance. En revanche, 26,2 % de récidivistes totalisent un minimum de quatre infraction — dont les 8 / 10e pour un « montant » de peines supérieur à deux ans fermes. A partir de deux antécédents (quelquefois sans gravité) les récidivistes représentent 28,6 % de la population totale des flagrants délits. Il est donc patent qu'il s'agit là d'une population pénale très disparate, aux infractions très diverses et d'inégale gravité.

21 jours de prison pour le vol d'une bouteille de vin, la comparution en correctionnelle pour le vol d'un coupe-ongles... De telles scènes

incitent vraiment à souhaiter la décriminalisation de certains comportements, reconnus statistiquement et socialement comme très fréquents et peu dangereux. Non pas pour en faire une déviance tolérée, mais pour en poursuivre les auteurs par d'autres voies. On pourrait en revanche songer à criminaliser enfin certains actes de discrimination raciale, pour ne citer qu'un exemple...

Faut-il rappeler qu'une condamnation correctionnelle est une sanction pénale très forte, puisque c'est un casier judiciaire qui s'ouvre ? L'usage est de dire dans l'enceinte judiciaire qu'il est souhaitable de remonter aux circonstances et aux causes du délit ainsi que de se pencher sur la vie du délinquant, son éducation, sa position sociale... Mais il semblerait que cela n'apparaisse plus nécessaire dès lors qu'il s'agit de petits infracteurs (même récidivistes) ou de délinquants primaires dont le délit est sans grande gravité. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas de temps à perdre !

En moins de 5 minutes

Faute de prendre ce temps nécessaire à une meilleure application de la justice, on en arrive alors à une répression aveugle qu'illustrent trop bien ces quelques exemples.

Il est marié, 41 ans, 4 enfants, sans antécédent. Il vole à la tire. Peu expérimenté, il se fait prendre : condamné à 18 mois en quatre minutes de procès.

Il est célibataire, au chômage depuis 2 mois et demi, sans antécédent. Il vole de l'argent chez un particulier : 2 ans dont 6 mois avec sursis... en cinq minutes.

Deux jeunes filles, de 18 ans, sans travail et sans antécédent. Elles volent un sac à l'arraché : un an dont 8 mois avec sursis... en 5 minutes.

Deux jeunes de 20 ans, sans travail et sans antécédent. Ils volent à la roulotte. Le procès ira vite également : 6 minutes pour 8 mois chacun.

Enfin, il a 19 ans, plus de travail depuis quatre mois mais des antécédents de vol. Il dérobe dans un appartement : deux ans. L'affaire a duré cinq minutes.

L'imperfection de ce tribunal, c'est sa précipitation et le déni de la personne. 74,6 % des affaires sont traitées en moins de 5 minutes, tandis qu'au-delà de 20 minutes, les chiffres tombent à 6,4 %. Avec des variations de durée pouvant atteindre 20 % des affaires selon les présidents ! Tribunal de la honte, les « flags » tendent à se rapprocher de l'hippodrome. C'est à l'affaire qui ira le plus vite !

Un officier en retraité témoigne. Son fils a récemment été condamné aux flagrants délits : « Ce type de procédure est particulièrement navrant. Mon fils a été condamné sans avoir pu évoquer son passé, ses problèmes, son environnement psychologique. Si je suis allé témoigner à la barre, c'est aussi parce que l'enquête policière ne cherche pas à révéler certains faits ».

Cela amène à se poser le problème de la défense devant cette juridiction. Un substitut, dans une de ses réquisitions, expliquait, au début de janvier. « Ces prévenus ont des conditions familiales et individuelles très dures, je le reconnais, et qui ne les placent pas dans les catégories sociales les plus favorisées. Mais cela n'est pas mon propos et je n'ai pas à le retenir. Cela relève du domaine de la défense ». Une défense cependant très malmenée devant les « flags ». Lorsque l'avocat s'enhardit jusqu'à plaider plus de deux minutes, le président ne peut s'empêcher de pianoter sur son dossier. Un avocat joue alors souvent le jeu. L'un d'entre eux déclarait récemment : « Ici on ne « s'éclate » jamais, ça n'en vaut pas la peine, c'est la loi du tarif ».

Souvent, donc, la défense ne lutte pas, elle fait acte de présence : 28,1 % des prévenus ont été défendus en moins d'une minute, 90,3 % en moins de cinq minutes. La plupart des avocats font de leur mieux, selon leur talent et leurs capacités. Par ailleurs, 27 % des prévenus ne demandent même pas d'avocat d'office à l'audience. Deux remarques : ce sont en principe les secrétaires de la conférence du stage qui, désignés par le bâtonnier, assistent à tour de rôle les prévenus à l'instruction au petit parquet et à l'audience. A la seule différence que ce ne sont pas les mêmes toute une journée. Il arrive aussi, quelquefois, qu'un avocat plaide une vingtaine de dossiers dans l'après-midi, parce que le copain était empêché. Début janvier, 27 affaires sur 35 ont été jugées sans défense. Le lendemain, un avocat a plaidé plus de 20 dossiers.

Les jeunes avocats de la conférence du stage ne sont pas rémunérés. Ils ont, certes, d'autres occupations plus enrichissantes. Sans doute ceci explique-t-il en partie cela. La plupart sont blasés par cette procédure qui les bâillonne un peu, culpabilisés parfois — certains parlent de complicité ... La majeure partie de leurs confrères ne les assistent que peu souvent. Pourtant, quelques avocats plus expérimentés feraient perdre au tribunal de temps en temps de sa morgue ou de son rituel.

Les flagrants délits, c'est aussi le tribunal des détentions avant jugement et des renvois pour manque d'information. Un exemple parmi tant d'autres : 21 jours en prison avant jugement pour un pull-over dérobé. 11,8 % seulement des prévenus comparaissent libres. Cela apparaît bien faible en regard du nombre de délits mineurs. Reprenons Mme Rozès : « On peut utiliser le plus souvent le rendez-vous judiciaire »... L'intérêt de ce R.V.J. c'est qu'il peut éviter le placement en détention, même si les délinquants n'ont pas de domicile fixe.

X a 51 ans, marié, 6 enfants, plus de travail depuis 6 mois, un seul antécédent. Il vole un pull-over. L'affaire est renvoyée car le témoin ayant constaté les faits n'est pas là. X reste incarcéré. Pour son plaisir, certainement...

Un petit vol à la roulotte a été commis. La police alertée trouve un sac parmi les affaires volées. Un jeune témoin prétend avoir vu deux touristes (un Marocain et un Israélien) en possession de ce sac quelques instants auparavant. Le témoin ne dépose pas sur le P.v. Il ne vient même pas à l'audience. Les touristes, qui n'ont pas d'antécédents judiciaires, nient les faits. De plus, le rapport de police n'est pas clair. On renvoie l'affaire à quinzaine. En attendant, les deux touristes resteront préventivement incarcérés. L'Israélien devait repartir le soir même. Indigné, il proteste violemment. On le menace d'inculpation pour outrages à magistrat. Détail : il ne parlait pas français...

91 % des prévenus dont les affaires sont renvoyées restent en détention. Cela parce que la nouvelle loi sur les flagrants délits prescrit que les prévenus devront être traduits « le jour même » — ou au plus tard le lendemain — devant le tribunal. L'ancienne loi indiquait « sur-le-champ ». Cela permettait une extension de la part du parquet qui, en cas de contestation des faits à l'instruction, pouvait faire convoquer le ou les témoins et les victimes.

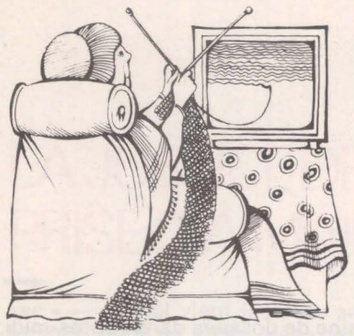
Aujourd'hui, cette possibilité a pratiquement disparu et il y a donc un plus grand nombre d'affaires renvoyées (11 %). La police et le parquet ne semblent pas encore s'être adaptés à la nouvelle procédure, comme en témoignent quelques affaires particulièrement obscures à l'audience. Tantôt il y a la relaxe, tantôt le renvoi. Sans qu'on sache toujours très bien pourquoi l'une plutôt que l'autre.

Justice misérable, justice de classe les flagrants délits se caractérisent aussi par une différence de sentences selon les juges. L'un est manifestement plus répressif que l'autre, les peines variant essentiellement, il est vrai, en cas de délits graves. Les flagrants délits, c'est aussi la loterie. S'il fallait donner un conseil aux futurs infracteurs, ce serait d'avoir toujours sur eux un bulletin de salaire. Sinon, on ne croira jamais qu'ils sont des travailleurs. Quant aux nouvelles dispositions du code pénal sur l'exemption et l'ajournement des peines, elles ne sont que trop peu appliquées dans ce tribunal, même pour les infractions mineures. Mais qui s'en étonnerait puisque la fonction essentielle des tribunaux de flagrants délits n'est pas de rendre la Justice, mais de faire des exemples ?

HERVE GEROLAMI

(1) Les statistiques portent sur 1 000 sujets. Toutes les données ont été relevées depuis le début de chaque audience, afin de ne pas fausser leur interprétation, les prévenus comparaissent libres ainsi que les affaires avec témoins étant appelées en début d'audience.

Au risque de vous plaire



Télévision

VENDREDI 24 JUIN

Au magazine Vendredi : Djibouti au seuil de l'indépendance (20 h 30, F.r.3).

Mise en scène par Antoine Vitez, « Le partage de midi » : pour voir si Claudel peut encore nous intéresser (20 h 30, T.f.1).

La Bretagne en 1973, la Cagoule, etc. : à Apostrophes, « les petits secrets de l'Histoire » (21 h 30, A 2).

Dans la série Mystères de la Terre : « Le climat et les hommes » (21 h 30, F.r.3).

---

25 ET 26 JUIN

Organisée par la Fédération du Gard

FETE DE L'AMITIE

à Mialet au Camping de la Roquette.

Samedi 25 : attractions régionales et grand bal avec l'orchestre Maurice Larcange.

Dimanche 26 : animation permanente sur deux scènes avec Jo Allan, le Théâtre de la Carriera, les Doudingues, etc.

Allocution politique de Lionel Jospin.

★

Organisée par la Fédération des Pyrénées-Atlantiques

FETE DU P.S.

à Monein au Stade du Pont Lat

Samedi 25 : grand bal de la Rose avec l'orchestre « Cumul »

Dimanche 26 : avec le groupe Arrantzalcak, Annie Nobel, Philippe Ridiaux, Los Muchicas...

Allocution politique de Gaston Defferre.

★

Organisée par la Fédération du Val-d'Oise

FETE DU P.S.

au Parc Le Nôtre à Saint-Ouen-l'Aumône.

★

Organisée par la Fédération du Puy-de-Dôme

FETE DE LA ROSE

à Romagnat, près de Clermont

Samedi 25 : concert folk, théâtre, Jean-Roger Caussimon, grand bal avec l'orchestre Thyveirat

Dimanche 26 : Variétés avec Pierre Beauvais, R.M. Salvan et Yves Duteil.

Allocution politique de Jean-Pierre Chevènement.

Claudette Colbert merveilleuse « Cléopâtre » dans un film de Cecil B. De Mille débordant de personnalité et d'humour (22 h 50, A 2).

Une enquête de France-Culture sur la Cour des comptes (20 h).

A ne pas manquer
BERANGER POUR LES IMMIGRES

Les gens du spectacle donnent volontiers de leur temps et de leur talent pour un gala ou un meeting organisé par d'autres pour une « bonne cause ». Mais il est rare qu'ils prennent eux-mêmes l'initiative d'un spectacle « de générosité ». François Béranger, lui, a choisi de passer à l'action : il organise lui-même une soirée à la Mutualité, ce samedi à 20 h, au profit des travailleurs immigrés. Au programme, avec Béranger, le Ballet-théâtre Lemba du Congo. « Ce spectacle, explique Béranger, a deux buts : d'une part attirer l'attention sur les conditions de vie difficiles des travailleurs immigrés ; d'autre part, recueillir des fonds qui seront évidemment reversés aux associations d'immigrés ».

SAMEDI 25

En direct de l'Opéra, « Le chevalier à la rose » de Richard Strauss (20 h 30, A 2).

DIMANCHE 26

Pierre Fresnay joue « Koenigsmark », dans le cycle consacré au cinéaste Maurice Tourneur (22 h 30, F.r.3).

A ne pas manquer : François Mitterrand au Club de la presse d'Europe 1 (19 h).

LUNDI 27

Dans la série Saga des Français : Paule, infirmière (21 h 55, A 2).

MARDI 28

Un débat sur la peine de mort après la projection du film « L'affaire Lindbergh » (20 h 30, A 2).

Le monstre sacré Bette Davis en reine Elisabeth (la première) dans « Le seigneur de l'aventure » d'Henry Koster (20 h 30, F.r.3).

« Moloko le sorcier », deuxième partie de la série amazonienne Une autre vie (21 h 35, T.f.1).

MERCREDI 29

Un homme, une femme, une ville : « L'adieu à Venise », un film d'Enrico Salerno (20 h 30, F.r.3).

Chili, Argentine, Brésil, Corée, Iran, R.d.a., Tchécoslovaquie, Cambodge... Les droits de l'Homme du magazine Question de temps, de Jean-François Kahn et Raoul Sangla (21 h 30, A 2).

« Océan à vendre » : le nouveau droit de la mer dans la série L'or bleu (22 h 05, T.f.1).

JEUDI 30

Edmond Maire à la tribune libre de la C.f.d.t. (19 h 40, F.r.3).

Un épisode (romanesque) de la guerre 1914-1918 en Italie : « La fille et le général » de Pasquale Campanile (20 h 30, F.r.3).

Grand Echiquier au Brésil, avec le président Geisel, des sambas, un match de football Brésil-France (à 0 h 55)... mais rien sans doute sur les prisons ni les salles de torture (20 h 30, A 2).

Gaston Defferre face à Jean Lecanuet à l'émission L'événement (21 h 20, T.f.1).



Disques

CHANSONS D'EN FRANCE

*** Julie Saget : Rouge garance (AZ Stec 211).**

La dernière découverte de Jacques Bedos. On ne voit pas très bien où elle veut en venir. Ce n'est pas une bête à tubes. Ce n'est pas encore une grande chanteuse non plus.

*** Gilbert Einaudi : Les mémoires héroïques (R.c.a. ZL 37023).**

Il a bon goût : il aime Trenet, Presley et Satie. Mais il n'a guère été contaminé par eux ! Il aurait mieux fait de rester à Cannes, petit batteur de groupes rock...

*** Michel Corringe : A suivre (R.c.a. PL 37017).**

Monsieur se définit lui-même comme « trousseur de filles et de chansons ». Pauvres filles !... s'il les traite comme ses chansons...

*** Patricia : Recording (R.c.a. FPL 1 087)**

On va finir par se demander où R.c.a. va chercher ses « jeunes talents » ! Patricia est aussi insipide que Gilbert Einaudi et Michel Corringe. Si R.c.a. insiste, Sheila, en comparaison, risque de passer pour talentueuse.

*** Jean-Luc Salmon : La Havane (R.c.a. PL 37015).**

C'est un peu mieux. Mais à peine. Quelle écurie mes aïeux !

*** Philipe Chatel : Analyse (R.c.a. PL 37018).**

Ouf ! Enfin un chanteur digne de ce nom. Pas génial. Mais au moins astucieux. Avec des thèmes anodins, il arrive à tourner une ritournelle, à se faire troublant ou ironique, bref à faire passer un peu de vie.

*** Adamo : Olympia 1977 (C.b.s. 82082).**

Adamo tel qu'en lui-même : propret, enroué et souriant. Un produit qui s'exporte, qui se transpose même en japonais. Dans les interviews qu'il donne, il parle du surréalisme, de son admiration pour André Breton et Benjamin Péret. Mais ses chansons restent au niveau des chorales de patronage.

*** Georges Chelon : Commencer à revivre (Barclay 90087).**

Il y a plus de 10 ans, en 1966, pour « Le père prodigue », Chelon, obtint un prix — mérité — de l'Académie Charles-Cros. On attend encore qu'une moisson se lève. Ce disque est une déception.

*** Isabelle Aubret: Berceuse pour une femme (Disque Meys 528 212).**

Ferrat, Fanon, Goraguer : le monde d'Isabelle Aubret ne change pas, n'évoluera jamais. Il a ses charmes.

*** Jacques Mahieux : Chansons à regarder en écoutant passer les autres (SFPP SPX 76 804).**

L'humour, la révolte tranquille, le sens de la formule, le goût de l'imaginaire : aux biberons du surréalisme, de la beat generation et de Mai 68, Mahieux a bu du petit lait. Il est maintenant un bel enfant qui risque de devenir un excellent chanteur.

*** Imago : Portraits (L'Escargot ESC 341, distribution CBJ).**

Le groupe progresse, grandit, prend de l'assurance. Il nous emmène en voyage. Il nous emporte en douceur. Quelle belle fugue !

A ne pas manquer
A PARIS ET A MONTREAL

En mars dernier, les députés québécois ont voté une loi qui institue le 24 juin fête nationale du Québec. En fait, cette loi ne vient que sanctionner une longue tradition qui remonte aux premiers temps de l'implantation française sur la terre de Nouvelle-France : dans un pays où l'hiver est long et rude, où les changements de saison sont brutaux, il est logique que la célébration du solstice d'été revête une importance toute particulière.

Pour cette première fête nationale, le gouvernement du Québec, présidé par René Lévesque depuis la victoire du Parti québécois en novembre dernier, a bien fait les choses : une Semaine du patrimoins culturel, organisée du 20 au 26 juin, comptabilise un peu plus de 300 fêtes à travers tout le pays ! Dans le même temps, à Paris, sur la piazza du Centre Beaubourg, ce vendredi 24 juin, un grand bal populaire sera animé par des Québécois.

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE

Vigneron

21, avenue F. Drouet

02310 CHARLY-sur-MARNE

19 à 22 F T.T.C. départ

Prix pour comités et collectivités

Tarif sur demande

Tél. : (23) 82.01.97

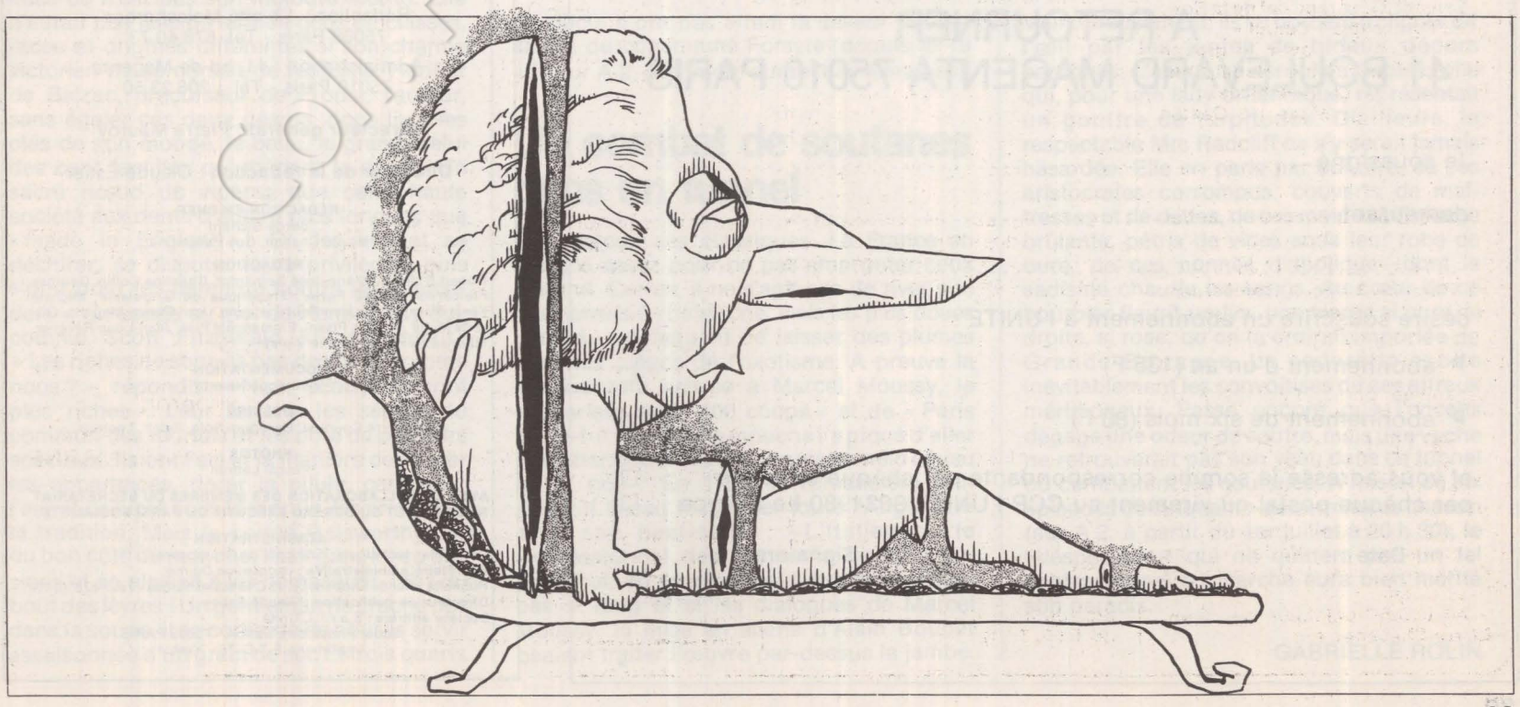
LE DIVIN MOZART AU DIVAN

Comme les fréquents éclairs dans une atmosphère orageuse les nouveautés à répétition zèbrent nos cieux culturels. Du nouveau toujours, sans cesse, depuis le « nouveau roman » jusqu'aux tout frais « nouveaux philosophes ». Aussi rien de surprenant à parler d'un « nouvel opéra ». En effet pourquoi cette tentative d'art total n'aurait-elle pas été visitée par les muses de la relecture moderne ? Dépoussiérage, essai d'instaurer un fonctionnement neuf de l'œuvre comme pour en ranimer le principe et peut-être, qui sait, redonner vigueur à une création anémiée. Relire, réinterpréter, renverser les idoles, culbuter de leurs piédestaux nos ancêtres barbus ou en perruques, voilà de quoi nourrir les fougues, les querelles indignées, l'appétit d'un establishment embusqué qui fait les lois et les interdits culturels. Même si au bout du compte on bute bredouille aux limites d'un cercle vicieux où les termes les plus ultimes ne s'avèrent être en définitive que des retours à des points de départ.

A l'Opéra de Paris, l'ère Liebermann, renouveau s'il en fut, nous a procuré de grands et inoubliables moments. Il est vrai que Paris revenait de si loin, que son retard était tel, que la simple réunion de chanteurs, de chefs et d'un orchestre de qualité suffisait déjà à faire basculer une situation tristement stérile. Et la mise en scène direz-vous ? Il y eut... Il y eut Lavelli pour laver à grandes eaux l'académisme du « Faust » de Gounod, Chéreau pour illuminer les « Contes d'Hoffman ». Quelques voix bien installées s'émurent confondant l'originalité et la beauté d'un décor, d'un contexte avec un bouleversement de mise en scène et de conception.

Pour la saison 1976-77 on entendit forcer l'audace, l'esprit de la révolution allait souffler sur la moitié de la Tétralogie. Peter Schein avec « L'or du Rhin » transposait la mythologie de Wagner dans une situation économico-sociale très politisée et mal datée. Les dieux apparaissaient sous les traits de marchands de canons, nous demeurions sur notre faim sans pour autant crier à l'illégitime. Plus inquiets par une « Walkyrie » où les attirants tableaux d'Eduardo Arroyo dévastaient l'opéra, entravant les relations entre les personnages. Aux yeux d'une bonne partie du public et de la critique dans sa totalité la limite du bienséant était désormais franchie et Liebermann voué aux gémonies. Pourtant, prompts censeurs, il faut tenir bon, que le renouvellement de Wagner déçoive nous en convenons, il n'en demeure pas moins indispensable de relire les opéras du passé. En somme une question d'actualisation de l'art lyrique.

La toute récente présentation de « La flûte enchantée » a-t-elle fourni l'occasion d'une synthèse réussie ? Ce chef-d'œuvre, l'un des plus hauts de toute l'histoire de la musique, vu grâce au film d'Igmar Bergman par des centaines de milliers de spectateurs (dont exactement 382 034 à Paris), n'est certes pas un opéra aisé à monter. Le dernier hôte du Palais Garnier, Horst Zanckl, a désiré l'inaccessible nouveauté en rêvant (sur le papier) une interprétation psychanalytique. Hélas ! nous avons nagé dans la confusion et dans le vide. Car il faut s'expliquer : qu'entend-on par regard psychanalytique ? S'agit-il de la relation entre Mozart et son œuvre, ou bien du fonctionnement interne de celle-ci, ou encore de notre rapport à la « Flûte » en tant qu'auditeur de 1977 ? Visiblement le parti en faveur de l'une de ces hypothèses ou de leur cumul n'a pas été tranché. Au point que la lecture de l'œuvre s'en est trouvée totalement brouillée, a même perdu de ses évidences les plus claires. Dans le film de Bergman par exemple on percevait sans conteste le passage de Sarastro-le mal (du point de vue de la Reine de la nuit) au Sarastro-le sage suprême qui initie Tamino et Pamina, lesquels se réaliseront et s'uniront en échappant au véritable mal, c'est-à-dire à la Reine de la nuit. Ce renversement des perspectives, véritable rebondissement de la scénographie, ne fait aucun doute pour personne. Zanckl, lui, n'a même pas indiqué cet éclairage minimal qui n'est cependant que la transposition de la classique inversion psychanalytique : dire le contraire de ce que l'on désire dire. Notre metteur en scène parle de guerre des sexes entre Sarastro et la Reine de la nuit, de rapports entre Sarastro et Léopold (le père de Mozart), le conflit avec la Reine symbolisant celui avec la mère du compositeur (disparue au début de la carrière de Mozart) de la franc-maçonnerie comme un substitut de famille. Malheureusement ce sens (consigné dans les commentaires du programme) d'une part n'a trouvé aucune incarnation sur scène et d'autre part a éliminé tout autre sens. Par-delà cet échec il est d'ailleurs impensable de retenir exclusivement la dimension psychanalytique : comment interpréter l'inconscient →





d'une œuvre si tant est que la musique se présente déjà comme une projection d'inconscient ? Reste que cette dimension, contrairement aux oukases des gardiens classiques du répertoire, est indispensable comme enrichissement de l'interprétation mais à condition de venir s'ajouter aux autres fondements de l'œuvre. Il y a emboîtement d'éclairages qui se complètent et créent une continuité entre eux et avec la musique. Ici comment ne pas hurler devant la laideur des décors et des costumes que vient sans cesse démentir la musique ? Cette musique, l'une des dernières de Mozart, s'intègre telle une guérison dans la totalité de l'œuvre, en rapport avec la religiosité propre à Mozart : elle a un sens préfigurant la disparition prochaine du compositeur.

Psychanalyser Mozart, soit ; encore importe-t-il de ne pas passer à côté de son ambition. Réciproquement tout détracteur du regard psychanalytique ne saurait jeter le bébé avec l'eau du bain : un échec ne signifie pas qu'un tel regard soit erroné en tant que principe, bien au contraire car, comme le sens du monde, celui d'un opéra n'est jamais épuisé.

CLAUDE GLAYMAN

Une version domine la discographie de « La flûte enchantée » : celle de von Karajan, déjà ancienne et relativement bon marché (Disques EMI, C 147-01663/65).

Y A D'L'ABUS !

● Il fallait s'y attendre : après les éboueurs, les femmes, les lycéens, juste avant les joueurs de pétanque, les peintres du dimanche et les ramasseurs d'escargots, le président de la République a reçu les personnes âgées. Ce fut pour lui, comme toujours, l'occasion de se féliciter longuement ; en l'occurrence d'avoir augmenté l'allocation de 833 F que l'Etat U.d.r. accordait à nos anciens. Et qui était le premier responsable de ce scandale ? Un certain Giscard d'Estaing, ministre des Finances.

● Le bon peuple se demandait ce que faisait exactement Michel d'Ornano au gouvernement. Maintenant, on le sait : il s'occupe de nos plages. A Roger Gicquel qui l'interrogeait sur la pollution (le 15 juin sur T.f.1), il a garanti qu'il n'y avait pas plus de 5 % de plages polluées. Le lendemain, (sur Antenne 2) le chiffre tombait à 4 %. Malheureusement, comme le reconnaît notre ministre des pédalos, on ne peut révéler aux intéressés les noms des stations dangereuses. Il faut se jeter à l'eau. La seule station dont le comte se porte garant est, comme par hasard, Deauville.

● Commentant les demi-finales de football, Roger Gicquel, emporté par le lyrisme, nous offre cette lapalissade améliorée : « Cinq minutes avant sa mort, Saint-Etienne était encore en vie. Il nous l'a prouvé en ressuscitant » (T.f.1, le 15).

● Plus catholique que le pape qui considère qu'on ne peut être, à la fois, marxiste et catholique, Alice Saunier-Séïté estime qu'un universitaire ne saurait être de gauche. C'est du moins ce que l'on croit comprendre en l'écoutant (T.f.1 le 19 juin) dénoncer, dans son curieux patois, « tous ces diplômes qui ont substitué la hiérarchie de la qualité à l'engagement idéologique ». Et de traiter le programme commun de cauchemar. Voilà la pauvre Alice saisie par le mac-carthysme comme M. Le Trouhadec par la débauche.

● Le maire socialiste de Verneuil-Vernouillet *(voir page 24)* **a mobilisé ses administrés pour défendre un ultime vestige de forêt menacé par les spéculateurs. A l'unanimité, les enfants ont répondu présent. Tous déclarent que leurs parents les approuvent, sauf un petit garçon qui avoue se heurter au veto paternel. « Et qu'est-ce qu'il fait ton papa ? », lui demande-t-on. « Il raccommode les bulldozers », soupire le jeune croisé (Antenne 2, le 16).**

● Ceux qui auront vu (le mardi 21 juin sur T.f.1) le début de l'admirable série « Une autre vie » savent-ils que ce reportage sur les Indiens de Guyane comportait à l'origine six épisodes ? Mais les deux derniers ont été supprimés. Pourquoi ? Peut-être parce qu'ils nous révélaient l'environnement économique et touristique, au sens financier du terme, de ces « premiers hommes » et les menaces qui pèsent sur leur avenir.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

▶ abonnement d'un an (135 F) ☐

▶ abonnement de six mois (80 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Mulle ,Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

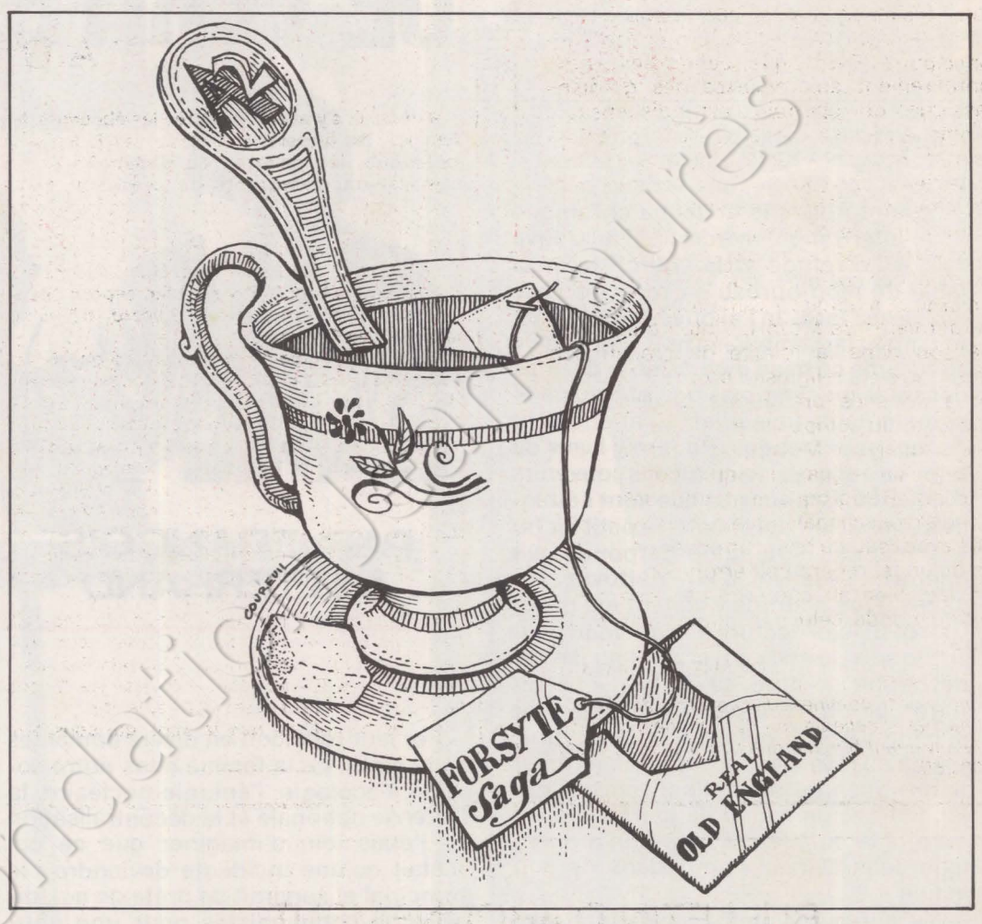
AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

MADE IN ENGLAND

Quand un directeur de programme tombe sur une case vide, que fait-il ? Vous l'avez deviné : il fait appel aux Forsyte. A trois reprises déjà, l'illustre dynastie britannique nous a présenté les seize premiers épisodes de son histoire. Pourquoi seize, alors que le feuilleton en comprend vingt-six ? Allez-vous-en savoir ! Peut-être les bobines de la version française s'étaient-elles égarées entre les Buttes-Chaumont et la rue Cognacq-Jay ? Peut-être, seuls de tous les Français, nos directeurs se désintéressaient-ils du destin des héros ? Quoi qu'il en soit nous abandonnions toujours la capricieuse Fleur sur le point de commettre l'adultère entre son pékinois et sa tasse de thé — ah ! ces Anglaises ! Après un an de suspense, on daigne enfin reprendre la série, très exactement là où elle s'était arrêtée. Si vous avez oublié le début, tant pis pour vous, un vague résumé projettera quelque lumière dans le sac d'embrouilles au sein duquel se débattent les personnages. C'est dire le respect dans lequel on tient le public français. Aux Etats-Unis comme en Union soviétique et dans cinquante autre pays, les téléspectateurs ont pu suivre l'œuvre de la première image à la dernière.

Mais, même mutilée, débitée au petit bonheur, éparpillée sur six années, la fresque de John Galsworthy nous tient en haleine. Nous présente-t-elle, comme le soutient le commentateur soviétique, « le capitalisme décadent et l'humanité sous un jour égoïste, snob et pervers » ? Sans doute, mais ce n'est pas son moindre mérite. Elle n'aurait pas fasciné tant de gens de classes, races et origines différentes si son charme victorien ne se corsait de réalisme. Héritier de Balzac, précurseur de Proust, l'auteur, sans égaler ces deux géants, nous livre les clés de son monde, le beau, le grand, celui des cent familles qui mènent la danse. Un sacré nœud de vipères que cette haute société aux dents d'autant plus longues que « made in England » ! En les voyant se déchirer, se disputer leurs privilèges, puis s'unir pour les défendre contre les « outsiders », on songe au mot de Hemingway qui, comme Scott Fitzgerald lui demandait : « Les riches ne sont-ils pas des gens comme nous ? », répondit : « Non, Scotty, ils sont plus riches ». Leur fortune les sépare du commun des mortels et les dote de pouvoirs spéciaux. Ils ont l'art et la manière de sauver les apparences, dorer la pilule, camoufler l'esprit de lucre sous la morale, les principes, la tradition. Mais le comte Galsworthy, né du bon côté du manche, lisait dans le jeu des siens et se plaisait à les démasquer. Oh ! du bout des lèvres ! Un gentleman ne crache pas dans la soupe, il se contente de nous la servir assaisonnée d'un grain de sel. Et trois quarts de siècle n'ont pas affadi la saveur douce-amère du consommé Forsyte (depuis le 19 juin sur A 2, à 21 h 40, durant dix semaines).

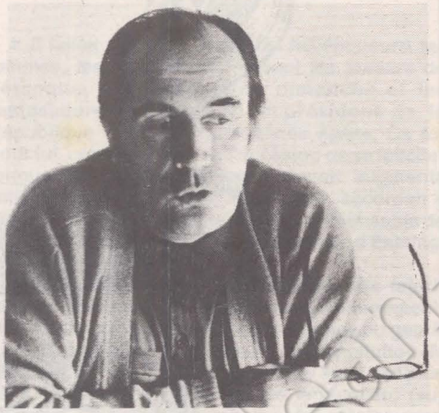


Un combat de soutanes dans un tunnel

A chacun ses classiques. La France en compte assez pour ne pas emprunter ceux d'autrui. Certes, il ne s'agit pas de river nos adaptateurs à l'hexagone, mais les plus doués d'entre eux risquent de laisser des plumes dans les pièges de l'exotisme. A preuve la mésaventure arrivée à Marcel Moussy, le scénariste des « 400 coups » et de « Paris brûle-t-il ? ». Quelle mouche l'a piqué d'aller chercher outre-Manche un vieux mélo cousu de fil noir ? En 1797, la romancière Ann Radcliff faisait frissonner toute l'Angleterre avec son best-seller : « L'Italien ou le Confessionnal des Pénitents noirs ». Aujourd'hui, on en rirait peut-être si ce n'était pas si long et si les dialogues de Marcel Moussy, la mise en scène d'Alain Boudet osaient traiter l'œuvre par-dessus la jambe. Malheureusement, ils se bornent à cligner de l'œil par les fentes de hideux décors baroques. L'action se déroule à Naples, ville qui, pour une lady britannique, représentait un gouffre de turpitudes. D'ailleurs, la respectable Mrs Radcliff ne s'y serait jamais hasardée. Elle en parle par ouï-dire, de ces aristocrates corrompus, couverts de maîtresses et de dettes, de ces moines à l'haleine brûlante, pétris de vices sous leur robe de bure, de ces nonnes diaboliques dont le sadisme chauffe les sangs. Au cœur de ce bourbier fleurit un lys, une vierge si pure, si droite, si rose, qu'on la croirait importée de Grande-Bretagne. La pauvrette excite inévitablement les convoitises de ces affreux méridionaux. Passe encore que l'encens dégage une odeur de soufre, mais une vache ne retrouverait pas son veau dans ce tunnel où combattent les soutanes. A raison de six épisodes de cinquante-deux minutes chacun (sur A 2, à partir du 1er juillet à 20 h 30), le téléspectateur qui ne quittera pas un tel confessionnal en marche aura bien mérité son paradis.

GABRIELLE ROLIN

MA PART DE VERITE



PAR FRANÇOIS MITTERRAND

LUNDI 20 JUIN

Je reprends le fil de ma chronique interrompu mercredi. J'ai trouvé « Le refuge et la source » sur la table de mon bureau en rentrant chez moi assez tard. Je l'ai ouvert et je l'ai lu, entamant largement ma nuit. J'ai tout de suite aimé ce beau livre. Mais je désirais décanter mes impressions et refusai le commentaire immédiat qu'attendaient de moi deux hebdos. Pour m'y livrer de temps à autre, je me méfie des souvenirs d'enfance. Ces scories que sont l'attendrissement sur soi-même, le petit air du « jamais plus », le coup de pouce aux mythes, j'essaye d'en nettoyer les miens. Que d'autres y cèdent me gêne. Une deuxième lecture a accru mon plaisir. Je suis de ceux qui croient qu'il n'est de bonne écriture qu'exacte. « Le refuge et la source » observe, me semble-t-il, ce nécessaire parti pris. L'élan du rêve, des sensations, des émotions ne sépare jamais l'écrivain de l'objet. Est-ce son métier de journaliste, tel du moins qu'il le pratique, qui a maintenu Jean Daniel « au-dedans de son action » ?

J'y aurais vu plutôt un danger. Qui dira le nombre de journalistes tués le premier jour sur le champ de bataille de la littérature ? On peut parier sur la survie de celui-là.

MARDI 21 JUIN

L'assemblage de certains mots étrangers l'un à l'autre, qu'aucun fil logique ne relie, prête à rire. C'est ce qui m'est arrivé ce matin en lisant « La lettre de la Nation ». Comment résister, je le demande, à cet effet comique, quand, au bas d'un article où à propos du congrès de Nantes il est question de « morale politique », on trouve la signature du directeur de cette feuille ?

MERCREDI 22 JUIN

A Nantes encore, alors que je soulignais que les socialistes devaient améliorer leur réflexion en divers domaines — le statut de la femme dans notre société, l'écologie, l'énergie nucléaire, la Défense nationale et la décentralisation — j'étais loin d'imaginer que ce qui n'était qu'une incidente deviendrait le principal et servirait de prétexte aux dirigeants communistes pour une nouvelle polémique. D'autant que, dans mon esprit, il ne s'agissait que de prolonger par des propositions concrètes les pétitions de principe du programme commun. Je ne m'en plaindrai pas. Les faux procès sont instructifs, puisqu'ils révèlent les vraies pensées. Faux procès, en particulier, l'accusation selon laquelle le Parti socialiste songerait, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, à substituer son programme au programme commun. Comme s'il pouvait y avoir contradiction entre les deux ! Qui peut le plus peut le moins.

Le programme commun exprime un compromis que nous avons accepté et qui nous oblige. Depuis cinq ans qu'il existe, pas un mot, pas un acte de notre part n'autorisent nos partenaires à douter de la valeur de cet engagement. Le Parti communiste rentrerait dans la zone dangereuse des incriminations et des sentences arbitraires qui ont jalonné une histoire assez proche pour qu'elle reste dans nos mémoires s'il continuait d'instruire ce mauvais dossier. Par exemple, si Georges Marchais s'étonne que le Parti socialiste veuille en terminer avec l'actualisation du programme commun avant même d'avoir révisé sa politique de Défense nationale, je m'étonne plutôt que le Parti communiste ait révisé sa politique de Défense nationale avant d'avoir actualisé le programme commun. En fait, quelles que soient ses raisons, bonnes ou non, il a, en virant de bord à 180 degrés, rompu unilatéralement les accords qui nous liaient. Bien entendu, cela ne s'appelle pas un diktat.

Supposons maintenant que l'inverse se soit produit...

De même, ce n'est pas à Nantes et par ma bouche que le Parti socialiste a informé ses partenaires qu'il souhaitait mettre un point final à l'actualisation du programme commun avant le 14 juillet, mais à Paris, le 19 avril 1977, par notre mandataire, Pierre Bérégovoy, à la réunion du comité de liaison de la gauche chargé de préparer l'ordre du jour de la rencontre dite « au sommet ». Le troisième alinéa du communiqué publié ce jour-là par les trois partis de l'Union de la gauche en témoigne : « Il s'est dégagé la volonté commune d'effectuer un travail de mise à jour sérieux et solide, et de le conduire activement en vue d'aboutir avant les vacances d'été. » Ce délai de deux mois, égal à celui qui nous avait suffi pour établir le texte du programme commun 1972, le vrai, le seul, nous semblait correspondre à l'intérêt de tous. Nous avons besoin les uns et les autres de désigner nos candidats aux élections sénatoriales qui ont lieu en septembre et aux législatives qui ont lieu en mars, et ces candidats ne peuvent attendre plus longtemps le programme qu'ils auront à présenter aux électeurs.

Je me permettrai enfin de remarquer à l'usage de Georges Marchais que rares sont les chèques en blanc parus en librairie et qui comportent trois signatures au terme de 92 pages (éditions Flammarion) et de plus de 25 000 mots, avec une date d'émission et l'adresse des destinataires, et barrés de surcroît, pour éviter que quelqu'un d'autre ne les empoche.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325